

ÉTUDE
SUR
LA VERSIFICATION POPULAIRE
DES ROMAINS

A L'ÉPOQUE CLASSIQUE

PAR

Léon VERNIER

PROFESSEUR-ADJOINT A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BESANÇON.

BESANÇON

IMPRIMERIE DODIVERS ET C^{ie}, GRANDE-RUE, 87

—
1889

Bibliothèque Maison de l'Orient



132659

ÉTUDE
SUR
LA VERSIFICATION POPULAIRE
DES ROMAINS
A L'ÉPOQUE CLASSIQUE

PAR

Léon VERNIER

PROFESSEUR-ADJOINT A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BESANÇON.

BESANÇON

IMPRIMERIE DODIVERS ET C^{ie}, GRANDE-RUE, 87

—
1889

Extrait des Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs.

A MONSIEUR HENRI WEIL

MEMBRE DE L'INSTITUT

HOMMAGE AFFECTUEUX ET RECONNAISSANT DE SON ÉLÈVE.

L. V.

ÉTUDE

SUR

LA VERSIFICATION POPULAIRE DES ROMAINS

A L'ÉPOQUE CLASSIQUE

I

Théories diverses sur la versification des poètes scéniques.

L'étude de la métrique populaire des Romains a suscité, surtout depuis le commencement de ce siècle, de très nombreux travaux d'érudition et elle a amené des luttes dont il serait imprudent de prévoir la fin. En Allemagne, des savants de premier ordre se sont livrés des combats épiques autour des comédies de Plaute et de Térence. Chez nous, cette science n'a guère engendré de sectaires; elle n'a trouvé que des croyants ou des incrédules, et tout s'est borné à quelques discussions peu dangereuses. En revanche, la métrique des comédies latines est parvenue à se glisser dans la préparation de certains examens, et nos étudiants sont tenus de connaître des règles dont il n'est pas sûr que les vieux poètes aient eu une idée bien parfaite. C'est que ces études, déjà embarrassantes à certains égards pour les contemporains d'Auguste, présenteront toujours pour nous un certain nombre d'obscurités de détail; mais surtout l'accord sur les principes est loin d'être fait entre les philologues, qui, malgré leurs grandes connaissances en linguistique, se déclarent parfois impuissants à comprendre la langue de leurs adversaires.

Les savants qui se sont occupés de ces questions pa-

raissent obéir à trois tendances principales, qui d'ailleurs ne sont pas exclusives (1). Les uns cherchent à retrouver à l'aide de divers monuments les formes du langage de la conversation, sur lequel sont bâtis les mètres populaires; d'autres essaient de montrer que l'accent a joué un rôle important dans l'antique versification; enfin, on a voulu retrouver les règles des vers dans les vers eux-mêmes, sans avoir recours à l'étude de la langue ou peu s'en faut. La première école peut s'appeler linguistique, la deuxième, rythmique; la troisième, qui se targue volontiers d'être moins bizarre que les autres, se contente modestement, en France du moins, du nom d'empirique.

La première méthode fut appliquée dès la fin du xvii^e siècle par le philologue Wase; mais les résultats de son travail sont peu concluants. La question a été reprise de nos jours et traitée en général, par Ritschl, dans ses *Prolegomena*; par MM. Weil et Benloew, dans un excellent livre sur l'*Accent latin*, que leurs successeurs ont souvent omis de citer; par Corssen, dans son grand ouvrage sur la *Prononciation*; par M. Edon, dans son *Ecriture et prononciation du latin populaire*. Elle a été de plus traitée avec détails dans les ouvrages, éditions ou dissertations de MM. Spengel, Fleckeisen, Lucien Mueller, Christ, Brix, W. Wagner, Studemund et d'autres encore. L'emploi de cette méthode, assurément légitime, a permis de lever un certain nombre de difficultés. Il semble, toutefois, qu'on peut lui adresser deux objections générales.

D'abord, les linguistes donnent un très grand nombre de règles particulières. Si l'on veut connaître d'après eux la prononciation de tel ou tel mot, on est obligé souvent de parcourir des listes parfois compliquées, où les termes sont rangés dans un ordre plus ou moins particulier à l'auteur. On vou-

(1) Nous ne parlons pas de certains systèmes qui paraissent aujourd'hui complètement abandonnés.

drait un peu moins de remarques et plus de lois. En second lieu, ces philologues se contentent de ramener les pieds des comiques à une durée de quatre temps, forme que présentent ceux de Phèdre. Mais ces derniers eux-mêmes sont soumis à des règles inconnues aux Grecs, et qu'il serait par conséquent nécessaire d'expliquer par l'étude de la langue latine.

L'école rythmique a eu pour représentant principal, au xviii^e siècle, l'Anglais Bentley, qui affirme que dans les vers de Térence, comme dans ceux d'Aristophane, l'ictus devait coïncider avec l'accent ; car en les récitant autrement, dit-il, on eût été ridicule. Plus tard, Hermann essaya d'établir cette même concordance ; mais son esprit, entre tous ingénieux et subtil, ne tira que de lui-même des arguments qu'on ne pouvait pas demander alors à la linguistique. Ritschl essaya de montrer que les poètes latins, tout en observant la quantité avaient tenu compte autant que possible de l'accent. Depuis on a fait un certain nombre de statistiques où l'on note les coïncidences, et qui n'ont pas beaucoup fait avancer la science.

La troisième théorie a été soutenue en Allemagne par M. C. W. F. Mueller, dans sa *Plautinische Prosodie* ; en France, par M. Louis Havet, qui l'a complétée⁽¹⁾ ; elle est aujourd'hui la plus répandue chez nous. Elle comprend deux parties séparées, dont l'une traite de la disposition des mots, l'autre de la prosodie populaire. C'est sous cette forme que nous devons l'examiner.

D'après M. Havet (§ 112), le deuxième hémistiche d'un sénnaire ou d'un vers qui finit de même ne peut contenir avant l'iambe final un « mot formant un pied condensé entier et la moitié du pied suivant, suivi d'un mot d'un pied, » — à moins que le vers ne finisse par un mot de deux pieds. Ainsi, on ne peut finir un vers par : *conjunctus tecum siem*.

(1) *De versu saturnio*, 1^{re} partie. — *Cours élémentaire de métrique*, rédigé par M. Duvau (1888).

Cette règle est certainement violée par les auteurs. Ainsi on lit : *Theotimus etiam rogas* (Bacch. 299 Cf. 214) ; *dimidium jussit dari* (Aul. 291) ; et même *ingenium quantum valet* (Phèdre, I, 13, 14) (Cf. *ingenium novi tuum*, Adolph. 687) ; *supplicia de qua expetat* (Sén. Herc. Cf. 1794). Les exemples où il y a une élision comme *fortunatum isti putant* (Ad. 43) sont assez nombreux. (Cf. Trin. 582. Phorm. 663. Hec. 679, Andr. 767. Labér. 296).

D'ailleurs on ne voit pas la cause d'un fait aussi étrange. Et pourquoi cette règle a-t-elle été abandonnée par Phèdre ? Enfin, on ne trouve guère au 2^e pied du sénaire un spondée ou un anapeste formés par les dernières syllabes d'un mot. Les exceptions sont certainement beaucoup plus rares qu'au 4^e pied. On ne voit pas pourquoi il n'a été question que de ce dernier.

§ 113. « Un vers ne doit pas sembler finir deux fois » (par ex. *meus Rhodum*). Pourquoi cette règle, inconnue aux Grecs, est-elle observée par les Latins ? Mystère.

§ 114. « Une finale brève portant le temps marqué n'est admise qu'à une place où l'on pourrait tout aussi bien mettre une longue ».

Un futur agrégé prenant cette règle à la lettre n'hésiterait pas à voir dans *arma nostra* le commencement d'un vers iambique ; en effet, ces finales en *a* portent l'ictus et sont à une place où l'on admettrait une longue. Cela pourrait le mener loin, ou l'arrêter court.

Mais quelle est la raison de ce fait ? C'est qu'« une syllabe finale (par conséquent suivie d'un léger silence), quand elle portait le temps marqué, avait une tendance à se prolonger au delà d'un temps ». Ainsi le tribraque *crederé teneo* se prononçait comme le dactyle *crederés teneo*.

S'il en était ainsi, ces deux premiers mots pourraient commencer un vers trochaïque, aussi bien que les deux derniers. Or, ceux-ci seuls sont légitimes. Il n'y a donc pas d'équivalence entre les deux groupes.

Les monosyllabes ne sont pas apparemment des finales, car ils ne tombent pas sous la loi. Pourquoi donc ne sont-ils pas suivis de ce léger silence qui sépare tous les mots ? En outre, qu'arriverait-il pour un pied iambique, comme *optima e | rit*, où il y a une élision ? Ou la syllabe *im* n'est pas finale, et nous ne voyons pas en vertu de quelle règle ce pied est illégitime ; ou elle est finale, mais alors il est bien difficile d'admettre un silence qui, évidemment, rendrait l'élision impossible, et si on admettait quand même l'allongement, il resterait à expliquer pourquoi *vide ut*, où la syllabe *vid* devrait de même devenir longue, forme pourtant régulièrement la résolution d'une longue forte.

Enfin une règle fondée sur les raisons métriques devrait s'appliquer à tous les mètres. Le dactyle *mira vid | entur* devrait être banni des anapestes, puisque la finale porte le temps marqué et devrait s'allonger. Or il n'en est absolument rien.

Le § 115 infirme l'explication donnée au précédent, puisque la règle est étendue aux finales brèves qui ne portent pas le temps marqué. Et pourquoi faire exception pour les monosyllabes ?

La règle qui proscriit dans les résolutions les deux brèves finales d'un polysyllabe est exacte en général ; mais on ne voit pas la raison qui l'a fait établir.

En ce qui concerne la disposition des mots, M. Havet se borne à ces règles qui n'ont aucun lien entre elles et qui ne s'appliquent qu'aux anciens poètes. Il est à peine question dans cette *Métrique élémentaire* de ceux dont l'art est plus simple et plus accessible. Il semble d'après une note du § 102 que Phèdre n'ait fait aucune différence entre les pieds pairs et impairs ; il suffit de lire la préface de l'édition de Lucien Mueller pour se convaincre qu'il n'en est rien. Les règles données pour Plaute ne permettent point de scander ces vers faciles sans s'exposer à de graves erreurs. C'est précisément ce fait qui donne à penser aux gens qui aiment

à aller du plus facile au plus difficile, et qui peut inspirer des doutes au sujet de cette assertion (§ 98), que les vers non conformes à ceux d'Horace ne sont pas des mètres.

Les règles relatives à la prosodie des comiques (§ 124) ont été empruntées à C. F. W. Mueller ; mais à l'encontre de l'auteur allemand, M. Havet a essayé de les expliquer par une théorie linguistique. La syllabe initiale d'un mot, dit-il, (§ 134) n'est pas prononcée de la même manière que les autres ; l'effort principal de la voix porte sur elle..... Comme dans un mot iambique il est difficile de faire sentir exactement la durée relative de cette syllabe et de la suivante, celle-ci a une tendance à s'abrèger, ce qui rétablit l'équilibre... Et cette abréviation s'étend aux groupes composés d'un mot précédé d'un monosyllabe bref.

Cette hypothèse est-elle bien naturelle? Est-il facile d'admettre que dans *sed auctor*, l'influence d'un monosyllabe insignifiant abrège une syllabe longue par nature et par position et qui renferme une diphtongue? C. Mueller lui-même a reculé devant cette conséquence de sa théorie, et au mot *auctoritas* (p. 385) il substitue *actoritas* qui est de son invention, et qui scandalise Corssen.

Si *domi* forme un pied iambique, la première syllabe est intense comme initiale, la seconde comme portant l'ictus ; comment se reconnaître dans toutes ces intensités? Au reste on sait que l'intensité allonge les brèves chez les Romains, mais on est quelque peu surpris de cet effet singulier qu'elle aurait eu sur les longues suivantes.

Mais le vrai peut n'être pas vraisemblable. Voyons sur quelles preuves s'appuie l'hypothèse.

La deuxième syllabe d'un mot s'altère souvent, tandis que l'initiale reste intacte : ainsi *ad facio* devient *afficio*, Ἀγραγέντα, *Agrigentum* ; donc celle-ci a plus d'intensité.

C'est là un argument à deux tranchants. C'est d'après les mots tels que *afficio* que MM. Weil et Benloew et beaucoup d'autres ont conclu à l'existence d'une ancienne accentua-

tion qui pouvait affecter la 4^e syllabe. *Afficio* s'expliquerait d'ailleurs naturellement par l'analogie du régulier *afficit*. Tout cela prouverait au moins autant pour l'influence de l'accent que pour celle de l'initiale.

Mais il y a nombre de mots dans lesquels la première s'est affaiblie, par exemple dans *sulco* (grec *ελλω*), dans *in* privatif (gr. *ἄν.*) dans *futurus* à côté de *fore*. *Nosco*, *locus*, ont perdu des consonnes; *sis* pour *suis*, mot très usité, perdait sa voyelle *u*; des mots comme *fieri*, *omitto*, abrègent leur initiale; plusieurs formes du verbe *sum*, les parfaits à redoublement, des noms propres (qui subissent avant tout les influences populaires) comme *Gnatia*, pour *Egnatia*, ont subi l'aphérèse. Il est inutile d'ajouter que les monuments vulgaires postérieurs qui abrègent les initiales atones, et les langues romanes qui les affaiblissent ne donnent que des indications contraires à cette hypothèse.

Mais admettons que l'altération de l'*i* dans *afficio* soit due à l'initiale. Or celle-ci est longue, et on conclut à l'influence de la brève! Il faudrait au moins citer des mots commençant par une brève. Sinon, rapprochant de *afficio* des mots comme *supplico*, *cognitus*, où la deuxième syllabe s'est affaiblie et abrégée, nous affirmerons que toute initiale longue peut abrégée la suivante, et en adoptant la théorie de M. Havet sur les brèves et sur les groupes, nous admettrons l'abréviation de toutes les deuxième syllabes dans les mots latins, et des initiales, s'ils sont précédés d'un monosyllabe. Ce serait sans doute la solution la plus simple et la plus commode qu'on ait jamais donnée de ces difficiles questions; et peu de gens hésiteraient à s'attaquer au redoutable Saturnien.

L'altération d'une voyelle, comme dans *afficio*, remonte à une époque qu'on ne saurait fixer et on n'a pas prouvé qu'elle se soit produite encore au temps de Plaute. De plus, si on se reporte au § 22 auquel on nous renvoie, on voit qu'elle se rencontre dans la composition et dans la dérivation

(encore est-il difficile de reconnaître l'influence de l'initiale dans *interjicio* et *circumspicio*) ; mais il n'est pas légitime d'admettre qu'elle ait pu influencer sur n'importe quelle espèce de mots.

L'intensité de l'initiale une fois admise, il faut en expliquer les effets. Dans un mot tel que *domi*, l'*o* étant très intense, « il est difficile de continuer à faire sentir exactement la durée relative des deux syllabes ». Apparemment, cette difficulté n'a pas rebuté Virgile et Horace, et pour nous elle n'est pas évidente. « La seconde syllabe a une tendance à s'abrégger, ce qui rétablit l'équilibre. » Or, d'après les habitudes antiques, une brève intense devient facilement une longue. L'équilibre existe donc dans ce mot, et il serait rompu au contraire par l'abréviation de l'*i*. Pour maintenir l'égalité dans une balance au repos, est-il bon d'alléger un des plateaux ? Dans *dedisti*, la syllabe *de* intense pourrait de plus porter l'ictus ; donc elle devrait être très longue, et alors, quelle que fût la quantité de la seconde, beaucoup de vers de Plaute ne pourraient pas être scandés.

En vertu de quels principes des groupes tels que *quoque hinc*, *domi hercle* peuvent-ils être assimilés à *domi* ou à *dedisti* ? La prosodie régulière, dans laquelle on a puisé les faits qui ont servi à établir la règle des mots iambiques, ne nous offre rien dont on puisse tirer une pareille conclusion. Cette nouvelle supposition n'apporte aucun appui à la première hypothèse.

On a voulu voir dans l'abréviation des mots iambiques, qui sont presque tous accentués sur la première, l'influence de l'accent. M. Havet, pour réfuter cette explication, nous donne un tableau (§ 132) où sont cités, d'une part, les mots iambiques devenus pyrrhiques, d'autre part des mots spondaïques, qui, bien qu'accentués de même, n'ont pas abrégé leur finale. Il eût été facile de remplacer ces derniers par d'autres comme *credo*, *quando* ou les gérondifis, qui, dans des poètes très élégants, abrègent l'*o* final, ce qui don-

nerait raison aux partisans de l'accent. Mais M. Havet essaie d'établir une différence. Si l'on a abrégé *quando* c'est parce qu'on l'a assimilé faussement à *volo*, alors qu'on ne comprenait plus l'abrévement autrefois régulier des mots iambiques (Métr. § 132. — De Sat. p. 49).

Or, on ne trouve pas dans la poésie régulière *domi*, *habes* pyrrhiques. Pourquoi donc admet-on l'abrévement de ces mots dans Plaute ? C'est qu'ils ont suivi, dit-on, l'analogie de *bene*, *ubi*, etc.. qui sont abrégés par les poètes savants. Mais si de *ubi* on conclut à *domi*, pourquoi de *quando* trochée ne concluerait-on pas à *Pyrrho*, trochée ou à peu près dans la langue populaire ?

Il n'est donc pas étonnant que Virgile n'ait pas abrégé *Pyrrho*, puisqu'il n'a pas abrégé *domi*. Les mots dont la finale est brève dans les dactyliques sont des termes très usités, souvent des adverbes. Ainsi, on abrège *modo*, adverbe ou conjonction, mais non l'ablatif de *modus*. Il est très naturel que les mots les plus fréquemment employés aient obéi plus vite que les autres aux tendances générales de la langue latine. Les mots spondaïques sont donc traités comme les mots iambiques, et il est injuste de ranger ces derniers dans une classe à part.

M. Havet trouve invraisemblable et avec raison la prononciation *dmi* pour *domi*, *rdi* pour *redi* ; ce sont là des faits contraires au génie de la langue latine. Mais il a peut-être tort d'en dire autant de *habs* pour *habes* ; car lui-même admet au moins dans les anapestes, la syncope plus dure encore de l'*e* du milieu dans *obsequens* et de l'*i* dans *Toxillum*. (Rev. de phil.).

Les objections adressées aux partisans de l'accent ne sont pas très concluantes. *Doni*, nous dit-on, n'abrège jamais sa finale. Et *domi* ? Cependant on admet sans difficulté que ce dernier mot est pyrrhique. — Dans *fenestras*, ajoute-t-on, l'abréviation ne peut être due à l'accent, puisque la syllabe abrégée est accentuée. Mais les savants qui ont soutenu

cette théorie ont commencé par établir l'existence d'un accent antique et populaire sur la première syllabe ; pour les réfuter il eût fallu démontrer que cette irrégularité est inadmissible ; et peut-être cela ne serait-il pas suffisant.

En outre si on admet pour n'importe quelle raison que *Achilles* est un anapeste, on est obligé d'admettre que l'accent a été reporté sur la première. De la sorte, la tonique coïncide avec l'ictus dans un grand nombre de cas, et l'on fournit un excellent argument de plus aux fauteurs de l'accent.

Le § 126 nous apprend que la brève initiale ne peut abrégger qu'une syllabe formant avec elle la résolution d'une longue. On ne voit nullement les causes de cette restriction apportée aux effets d'une loi si générale. Mais il y a peut-être bien quelques exceptions. On trouve par exemple des pieds iambiques comme *ut ille* (C. Mueller, 333) ; dans ce cas, on doit admettre que la syllabe *ill* est abrégée par la force de *ut* qui précède, alors qu'elle porte l'ictus, c'est-à-dire le signe même de l'intensité. Il est clair d'ailleurs qu'il y a alors deux temps forts dans le même pied, ce qui est la négation de toute métrique.

Le § 136 porte une rude atteinte à l'intensité de l'initiale. Ici, cette syllabe s'abrège dans *ille*, *nempe*, etc. On ne peut expliquer cette irrégularité par le peu d'importance de ces mots ; car on trouve aussi *ecquis*, *unde* qui sont interrogatifs, *redde* et *tollit* ; d'ailleurs, des mots non moins insignifiants comme *eum* et *sed* sont fort intenses, car ils possèdent la vertu abrégéante. L'excuse de l'anacrouse n'est pas valable, puisque ces abréviations se trouvent ailleurs qu'au premier pied.

Ajoutons qu'avec toutes ces règles on n'arriverait pas à scander des anapestes. Là, il faut admettre des « libertés particulières » : chose étrange, quand on pense que dans les poètes savants les mètres de ce genre sont certainement beaucoup moins libres que ceux du dialogue.

En somme, la théorie de la brève initiale est peu naturelle, peu d'accord avec les faits et contradictoire. Prises comme empiriques, les règles de C. Mueller semblent moins invraisemblables que beaucoup d'autres. Mais ce n'est là qu'une apparence. Quelle est en français la prononciation la plus choquante, celle qui supprime un des *e* muets dans *retenir* ou celle qui fait l'*a* bref dans *pâte* ? C'est apparemment la dernière : or ce sont des fautes de ce genre que l'auteur allemand admet dans la langue de Plaute. Il n'ôte point de lettres aux mots, il aime mieux leur ôter des temps. Il nous épargne la triste nécessité de contracter *meis* en *mis* ou de lire *ac* pour *atque*, *nosti* pour *novisti* ; il nous montre des vers populaires qui semblent très réguliers et qui, chose curieuse, ne présentent pas les anomalies linguistiques d'Ennius ni même de Virgile. Au barbarisme de langue, il préfère le barbarisme de quantité. Pour les Français cela importe peu. Nous connaissons la langue latine surtout sur le papier : l'orthographe altérée nous choquerait, les fautes de quantité ne disent pas grand chose à notre oreille. C'est là sans doute une des raisons pour laquelle cette théorie, bien qu'elle laisse de côté un grand nombre de difficultés, semble régner chez nous en maîtresse. Elle est devenue une religion savante, qui sait au besoin faire appel au bras séculier pour ramener de malheureux imprudents à l'orthodoxie. Quelques personnes ont paru s'en étonner ; mais ce ne sont que des savants sans prétentions suffisantes, de simples amateurs, voire des humanistes dont le génie incapable de profondeur ne peut pas encore concevoir que l'opinion d'un Allemand, même flanquée de celle d'un Français, suffise pour établir un dogme et fonder une église. Fussent-ils d'ailleurs philologues sans le savoir, ils croient avoir trop de raisons de se déclarer profanes ; et longtemps encore, sans qu'on puisse trop leur en vouloir, ils se feront un malin plaisir de prendre la fuite au seul aspect de la métrique et des métriciens.

II

De la prononciation du latin.

La métrique des vers de Plaute et de Térence repose, sans aucun doute, sur la prononciation ordinaire de leur temps. Il y a donc lieu de rechercher quelles lois phonétiques présidaient alors au langage de la conversation.

Il semble que les grammairiens latins auraient dû nous éclairer là-dessus ; mais ils ne nous donnent que des renseignements fort peu nombreux et d'ailleurs isolés. Ce fait ne doit pas nous surprendre. Nous avons en français des vers populaires : si ces derniers ne sont pas écrits selon une orthographe spéciale, il n'existe pas, croyons-nous, de grammaire qui donne les moyens d'en retrouver le rythme. Les savants des époques cultivées négligent facilement les faits vulgaires, qu'ils dédaignent ou qu'ils supposent connus de tout le monde.

Quelle est donc la méthode à suivre et à quelles sources faut-il puiser ?

On doit mettre au premier rang les hexamètres très anciens comme ceux d'Ennius. Ces mètres renferment des formes très irrégulières qu'il est très naturel de rapporter au langage et qui, évidemment, ont dû être multipliées par les comiques. Les vers des poètes proprement classiques nous fournissent également de précieuses indications, puisqu'ils nous présentent des formes populaires qui étaient suffisamment répandues pour obtenir le droit de cité dans les genres élevés. Les inscriptions archaïques et les transcriptions grecques servent également à éclairer un certain nombre de points. L'étymologie est un guide des plus utiles. Elle nous apprend comment, dès les temps les plus reculés, les mots ont changé de forme et peut nous aider à découvrir le rapport exact qui unit le langage écrit et le langage parlé.

On peut aussi se servir des formes populaires tirées de divers monuments, surtout de l'époque impériale et réunis par Schuchardt (*Vokalismus des Vulgærlateins*); d'autant plus que les indications qu'on en tire s'accordent pleinement avec les témoignages antérieurs.

Enfin quel usage peut-on faire de la phonétique des langues romanes ? Il paraît étrange au premier abord d'expliquer le langage de Plaute par celui du Moyen âge ou de nos jours. Cependant si on supposait la prononciation *caldu* d'après l'italien *caldo*, ou *surpere* d'après l'analogie de *colgere* qui a donné le français *queudre*, ne retrouverait-on pas précisément des formes antiques ? L'italien est même en retard sur le vieux latin quand il écrit encore *popolo*, *tavola*, alors qu'on trouve dans des inscriptions anciennes *poplo* et *tableis*. Ici, c'est le français qui ressemble le plus à la langue des comiques. Le vieux Caton appelait la bouche *bucca* ; il supprimait l'*e* des infinitifs et disait *dice* pour *dicam*. Et n'avons-nous pas conservé une *s* finale muette devant les consonnes, sonore devant les voyelles : règle qu'Ennius appliquait et que Virgile n'a point connue ? A l'époque d'Auguste, l'écriture pouvait ramener le langage à des formes surannées. Pourquoi crier au paradoxe ? Ne se plaint-on pas des abus de notre orthographe, qui nous fait prononcer des lettres abandonnées de nos ancêtres et qu'on ne retrouve que chez les Romains ?

Nous n'avons cité que des exceptions. Mais en général, on trouve dans les formes populaires les plus antiques les germes de la corruption dont est sorti le roman : de la comparaison des unes et des autres, et des deux termes extrêmes, on peut tirer un certain nombre d'indications. Par exemple, l'étymologie nous apprend que *mostellum* est une contraction de *monestellum* ; et d'autre part les langues romanes nous montrent que *ministerium* a été d'abord réduit à *misterium* : ne sommes-nous pas en droit de croire que l'altération populaire des mots de cette forme s'est faite de la même façon

à toutes les époques de la latinité ? Nous avons ainsi les deux bouts d'une chaîne qui nous permettent, à défaut d'autres moyens, de reconstituer les anneaux intermédiaires. Et pour les mêmes raisons, on avouera qu'en l'absence de tout monument, les langues romanes, quand elles s'accordent entre elles, pourraient à la rigueur nous fournir des renseignements au moins aussi vraisemblables que les hypothèses des philologues.

Tout le monde n'avouera pas que la connaissance des formes romanes peut nous être aussi utile que celle du sanscrit. Quelques linguistes voudraient nous persuader que les langues des Hindous, des Germains et des Romains sont des dialectes très rapprochés comme le normand et le picard. Nous restons incrédules : ces langages sont tout au plus des cousins éloignés qui ne se connaissent plus guère ; et nous persistons à croire que Cicéron, s'il revenait à la lumière, lirait avec infiniment plus de facilité la *Jérusalem délivrée* ou même la *Légende des siècles* que les *Nibelungen* ou le *Mahabharata*.

Au lieu de s'adresser exclusivement à la ligne collatérale, on ferait peut-être bien de consulter un peu plus la descendance directe. La phonétique romane n'est que le résultat du développement des tendances les plus antiques de la phonétique latine, et nos langages modernes ont l'avantage d'être un latin encore vivant. D'autre part, la langue de la conversation chez tous les peuples n'est qu'une corruption régulière de la langue écrite, et due en très grande partie à des contractions. C'est pourquoi, au lieu de justifier les irrégularités de la langue latine par des anomalies tirées de langues congénères et qui elles-mêmes auraient besoin d'explications, il paraît préférable de partir de la forme normale et de rendre compte de l'altération par l'action de lois internes.

Si on demandait à un Français, grammairien sans le savoir, d'où vient la forme *Polyte*, il répondrait qu'elle sort du

langage populaire où fleurit l'aphérèse ; mais certains linguistes, à l'aide d'inscriptions cosmopolites, arriveraient sans peine à démontrer que c'est une forme indo-européenne. Il nous semble impossible d'admettre que *seclum* n'est pas la contraction de *seculum*. Si le suffixe écourté se trouve régulièrement dans quelque dialecte italique, cela prouve tout simplement que ce dialecte en avait fait la réduction plus tôt que le latin, comme il est naturel à une langue qui passe à l'état de patois : ainsi l'*e* muet est presque inconnu à plusieurs de nos dialectes provinciaux. D'ailleurs, une pareille assertion est contredite par les transcriptions grecques, où l'on ne retrouve point l'*u* penultième dans les mots de cette forme, ce qui prouve que cette lettre était à peine entendue.

On a eu tort de creuser une sorte de fossé entre le latin classique et celui des inscriptions populaires. Il y a eu un développement ininterrompu de la langue latine ; et c'est précisément ce qui nous permet de classer, d'après leurs caractères essentiels, les formes nombreuses de la prononciation latine. Plusieurs savants ont reconnu la ressemblance des mots les plus nouveaux avec les plus antiques ; mais il est un point précis qu'on se propose d'élucider : les lois principales, très sûres et très nettes, posées par les romanistes, existaient-elles à l'époque classique, et dans quelle mesure leur action se faisait-elle sentir ?

Pour résoudre la question, il est évidemment nécessaire de diviser les mots en différents groupes selon leur accent. On commencera par ceux dont les altérations sont les plus légères. Pour marquer la concordance des formes, les preuves seront disposées selon l'ordre chronologique : *a.* étymologie ; *b.* inscriptions antiques (1^{er} vol. du *Corpus*) et poètes très anciens ; *c.* poètes savants ; *d.* monuments populaires postérieurs (Schuchardt) ; *e.* formes romanes. Pour ces dernières, on n'a que l'embarras du choix et on ne citera que quelques exemples.

Les mots de chaque groupe sont réduits à peu près de la

même quantité pour la prononciation, mais de trois manières différentes qu'il importe de distinguer pour la clarté : 1^o Synérèse, ou réunion de deux voyelles en une diphtongue (fr. *hier* monosyllabique). C'est la contraction la plus douce.

2^o a. Changement d'une semi-voyelle en consonne (*Lyon, Louis* monos.) où l'on entend à peu près le son de *i* et *u* consonnes. Quelquefois la semi-voyelle forme une diphtongue avec la voyelle précédente. (fr. *aurai* pour *averai*). Il est parfois difficile de distinguer cette contraction de la synérèse, car il n'y a qu'une nuance imperceptible de prononciation.

b. Elision d'une semi-voyelle (rare en français ; popul. *ben* pour *bien*).

3^o Syncope d'une voyelle (*ferai, tenir*) ou quelquefois apocope (*faire, tienne*) (1).

I

MOTS ACCENTUÉS SUR L'ANTÉPÉNULTÈME BRÈVE

Ces mots sont réduits d'une syllabe ; l'altération porte généralement sur la pénultième.

1

a. Coe(i)tus, tibi(ii)cen, vehemens, co(o)go, manuis.

c. Fluïtet, prohibet, pueros (Lucr. III, 189, IV, 863, 1019).
Supplicia, feminea (Sén. M. 154).

d. Vali(e)at, peri(e)at (Or. 2541).

2 a.

a. Aio = agio, silva, cauitum, bu(oui)bus.

(1) Les caractères placés entre parenthèses représentent la forme primitive de la lettre qui précède ; les caractères italiques désignent les lettres dont le son avait disparu. C, 1^{er} vol. du *Corpus* ; L, Commentaire de Lachmann sur Lucrèce ; M, Lucien Mueller, *De re metrica* ; W, Weil et Benlœw, *Accent latin* ; S, Schuchardt, *Vokalismus des Vulgärlateins*.

b. Metvit, satjus, cave(j)as, jube(j)o (1), consiljum (C. 1440, suiv.) Avjum (Enn. An. L. Mueller, 91).

c. Rejice, genva (Virg. Ec. III, 96, V, 432). Consiljum, principjum (Hor. Od. III, 4, 41 et 6, 6). Tyrja, varji, jace(j)at, Arcadjum, Arcadji, effugjum, hesperjas, Parrhasjæ (Sén. CEd. 412; Tro. 840, 1055; CEd. 476; Ag. 825, 589; Phaed. 287, 289; Méd. 719). Potvin (St. IV, 429).

d. Ali(e)a, ari(e)a, balti(e)us, cavi(e)a, habi(e)at (S. I, 424 suiv.)

e. **Fr.** : Ache, sache, proche, cage, place, suivre (apjum, sapjat, propjus, cav(e)ja, plate(j)a, seqvere).

b.

a. Minior, priior, pariens, suibus, biiugæ.

b. Alius, fluuio (C. 603, 10; 199, 9). Facies (Fest. M. 87). Aries (Varr. L. L. V. 98).

c. Aliud (Cat. 29, 16).

d. Aiunt, etiam, obrui, juvenis, juuerint (S. 457 suiv.)

e. Pluie, exil (pluvia, exilium).

3

a. Palma (παλάμη), fu(fefu)gi, le(lele)gi, sella (sedula), culmen (columen), privigenus, facultas, valide, salito, capitus, etc.

b. Tabuleis, Decimus, pedisequus, solidum, populo, cemna = gemina, dabitur (C. 200, 46, 821, 206, 195, 589, 99, 1448). Opera (Enn. 70). Monitat (Cæcil. ap. Non. 505). Operitat (Fest.) **Grec** : Κάτλος, τίτλος, σίτλα (situla), etc.

c. Opera (Lucil. L. Mueller XXVIII, 30). Calidum (Lucr. VII, 26, 32). Miseritus, repositus, replicitus (Virg. et Stace, Cf. Corssen. II, 546). Innumeros (Sén. Méd. 637). Calidus, famulitas, tabula (M. 366).

d. Tabula, speculum, baculus, juvenculus, homini, domina, Decimus, anima (S. II, 404).

e. **It.** : Caldo. **Fr.** : Chaud, etc.

(1) Ea, eo = ia, io = ja, jo.

II

MOTS DANS LESQUELS UNE BRÈVE PRÉCÈDE LA TONIQUE

Cette brève peut être supprimée.

1

- a. Co(oa)gentes, abi(i)stis.
- c. Vehementes, co(oa)luerunt, co(oo)periant (Lucr. L. 132, 134). Pueritiem (Aus. M. 256).

2 a.

- a. Auicupium, bu(ovi)cetum, mo(ovi)mentum.
- b. Nerjenem, fodjentes, insidjantes (Enn. Ann. 112, 259, 443).
- c. Fluvjorum, parjetibus, vindemjator, pitvita, sinvatis (Virg., Hor. et Stace. L. 130).
- e. Léger, siéger, raison, (levjarius, sedjare, ratjonem).

b.

- a. Parientes.
- c. Oriundi (Lucr. II, 991). Semianimus, tenuiore (St. Th. 12, 2. Silv. I, 4, 36, etc. Cf. Lachmann).
- d. Faciendo, fodiatur, aliarum, sapienti, tribuuntur, tenuerunt, tenuiora (S. 466, s.)
- e. Fr.: Aïeul, geôle, savant (aviolus, caveola, sapientem).

3

- a. Ju(gi)mentum, tegumentum, gral(adu)latores, pel(di)luvium, discipulina, horitatur (Cf. Enn. A. 367). Figulinus, calefacere, calidarium.
- b. Beneventod, Patulacius, Numitorius, Ariminenses, Trebulanus (C. 19, 112, 122, 922, 23, 1461). Ceciderunt (1452). Mitylenas, Melanurum (Enn. A. 53, 59).
- c. Manipularis (Ovid.) Lucumone (Prop. 5, 1, 29. Cf. Corssen. II, 524, 575).

d. *Speculator, Decimillæ, tegularius, veteranus, Beneventum, etc.* (S. II, 423, suiv.)

e. **Fr.** : Bonté (*bonitatem*), posture (*positura*), etc.

III

MOTS DONT LA FINALE EST PRÉCÉDÉE DE TROIS BRÈVES

Ces mots sont souvent traités comme ceux du groupe I, mais ils peuvent aussi perdre l'antépénultième et subir un changement d'accent. Les poètes disent *repostum* pour *repositum* ; mais Diomède nous apprend (K. 453) qu'on prononçait aussi *repsitum*.

Sénèque emploie dans le même vers les formes *adice* et *adjice* (Méd. 527).

1

a. *Co(oa)gito, co(umo)pia, manu(hi)biæ.*

c. *Prohibeat* (Lucr. I, 977).

2 a.

a. *Juv(en)ior, bu(ovi)bula, decu(uui)ria.*

c. *Abjete, arjete, tenvia, tenvius* (Lucr. et Virgile).

b.

a. *Capietis, petiimus.*

b. *Abiete, tribraque* (Enn. M. 801).

c. *Tenuia* (St. Th. 5, 597 ; 6, 196).

d. *Geminia, prohibuimus, recipiet, memoria, posuerit* (S. II, 447, 467, III, 299).

e. **Esp** : *Abeto*. **Port.** : *Abete, atrever (attribvere)*.

3

a. *Pigerior, hominibus, nuculeus, balineum, pub(popu)licus Baberius, opitumus.*

b. *Heracules*; *Licina*, *vigilias*, *Decimius* (C. 892, 139, 1138). *Capitibus* (Enn. A. 267). *Facilia* (1), dactyle (C. 151).

c. *Validius*, *pueritiam* (Hor. Ep. I, 9, 6; Od. I, 36, 8). *Strigilibus* (Juv. III, 363). *Dominula* (Fronton, Nab. 83).

d. *Decimiae*, *Domitiae*, *dominicis*, etc. (S. II, 418.)

e. V. Fr. : *Avret* (habverat), *voldrent*, *volverunt* (Eulalie, 2, 3). *Trèfle* (*trifolium*). *Licences poétiques en italien* : *vonno* (*vogliano*), *domnio* (*dominio*), etc.

IV

MOTS PYRRHIQUES

Ces mots sont écourtés d'une syllabe.

1

a. *Mi* = *mie*, *mee* — *mi* = *mihi*; *nil* = *nihil*; *plous*.

b. *Puer* (Pl. Merc. 976; Cf. Buecheler, Decl. lat. (Havet), p. 24).

c. *Prout*, *quoad*, *dein*, *proin* (Lucr. Hor.) *Quia* (Ter. Maur. M. 273).

2 a.

L'analogie des composés de *novus* et de *bovis* comme *nu(oui)per*, *bu(oui)bulus* nous porte à croire que le simple se prononçait de même en une seule syllabe. Cf. *sovum* (C. 1007) devenu *suum*.

b.

a. *Bovum* (facile à prononcer comme diphtongue).

b. *Por* = *puer*.

d. *Deus*, issu de *dius*, *bove*, *novem*, *juvat*, *favor* (S. II, 445, 472, s.)

3

a. *Fers* = *feris*, *fert* = *ferit* (2), *volit*, *vis* = *volis* (élision de l. Cf. *vomer* = *volumer*.) *Ni* = *nisi*.

(1) Dans ce texte, *facilia* paraît être construit irrégulièrement avec le génitif. *Faxis facilia cogendi* (c'est-à-dire *ad cogendum*) équivaut à *des facilitatem cogendi*.

(2) Il n'est pas prouvé que ces formes soient primitives. La fréquence et

b. Pater (C. 130), tamen (Fest. 360), do = domum (Enn.)

d. Det, at, bene, facit, mu, quomo (dedit, habet, modo, quo modo) (S. II, 401, 431, 438, 511, 395).

e. Fr. : Veut, a, (fiert), comme, nie, (volit, habet, ferit, quo mo(do), negat).

V

A. — ABRÉVIATION D'UNE FINALE QUI SUIT UNE TONIQUE LONGUE

a. Compar, (pār), clamat, miles, esset, audit, miror (nauta, templa, selon Buecheler).

b. Contra (Enn. ap. Varr. L. L. VII, 12), frustra (Plaute, Capt. 854 et ailleurs), quando, dans quandoquidem (Plaute).

c. Superne, inferne (Lucr. VI, 597; Hor. Od. II, 20, 10). Sero, porro, quando, les gérondifs en *do*, misce, salve (M. 340).

d. Gentes (Spartianus) culpā, praesagā (W. 259, 260).

e. Affaiblissement régulier ou apocope dans les langues romanes.

B. — SUPPRESSION D'UNE FINALE LONGUE

La suppression totale d'une longue finale comme dans *quor* (pour *qua re* d'après certains linguistes) est très rare et ne peut se rencontrer que dans des mots extrêmement usités. Cicéron nous apprend (Or. 45) que les anciens Romains, non contents de supprimer l'*s* final, faisaient parfois des contractions sans voyelles (*sine vocalibus contrahent*), c'est-à-dire qu'ils ne prononçaient pas la voyelle précédente. On ne comprend pas bien les deux premiers exemples cités, *multimodis*, *tecti fractis*; peut-être les copistes ont-ils reculé devant les formes barbares issues de la suppression de l'*i*. Au contraire, le texte est clairement expliqué par les expressions *vas' argenteis*, *palm' et crinibus*.

la douceur de la contraction ont dû les faire adopter de bonne heure. Au reste il se pourrait que les mots semblables eussent été abrégés d'après l'analogie de ces formes.

Cette licence, à moins de rendre le sens inintelligible, ne pouvait sans doute altérer qu'un mot suivi d'un autre mot au même cas et s'accordant avec lui.

VI

ABRÉVIATION D'UNE INITIALE LONGUE PRÉCÉDANT LA TONIQUE

a. Acerbus (âcer), canalis (canna), Casmena, dissertum, dicacem (dico), farrina, mammilla, natare, offella, obportet, obmitto, pusillus (pusio), sagacem (sagus), soporem (sopio) scamillus, taberna (tabum) (W. 167).

b. Orion (Ὠρίων).

c. Corruptum (Lucil. et Lucr.) Vacillent (Lucr. L. 36, 37). Fidenam (Virg.) Tinnire (Tér. Maur. L. 232). Gradivus, Palatium, Diana, cupedia, ducentum, locusta, robigo, magalia, connexuit, cogente, enormis, socordem, feralem, enervat, morosum, etc. (M. 255, 353 s, 360 s.)

d. Suscepi, armatus (en prose, selon les grammairiens). (W. 255, 6.)

e. Fr. : devin, cōmmets, (divinum, cōmitto).

On trouve la même abréviation dans les composés de *pro* comme *propello*, *profundo*. Ce préfixe ne paraît pas avoir eu, comme en grec, une voyelle brève ; quand il est accentué, il reste long (*prodeo*). Quelques mots qui font exception, comme *profugit*, *profugus*, ont dû suivre l'analogie de *profugio* et de la grande majorité des verbes ainsi composés. On peut en dire autant du préfixe *red*. *Refero* a suivi l'analogie de *redferre*, abrégé comme *obmitto* par assimilation et suppression d'une consonne.

VII

MOTS DONT LA TONIQUE EST PRÉCÉDÉE DE DEUX LONGUES.

A. — Horace abrège la deuxième syllabe de *Vaticanus*,

O. I, 20, 7. Mais tous les mots n'étaient pas traités ainsi, et il y a lieu de faire une distinction assez importante. Les savants allemands croient volontiers que *ornamentum* et *pernoctare* sont accentués comme *übersetzen*, c'est-à-dire que l'initiale y porte une sorte d'accent secondaire. Cela n'est vrai que du premier, et même on verra plus bas que la seconde syllabe des mots de cette sorte pouvait disparaître. Mais *conscribillent* traité de même par Catulle (25, 11), est une exception ; ce verbe étant formé sur *scribillo* régulièrement abrégé. La forme *suppli(a)care*, phonétiquement normale, devait avoir quelque chose de choquant ; elle dissimule le radical du verbe et elle a fini par entraîner *supplicio*, altération plus grave encore. Or le latin, en général, n'affaiblit pas même l'*a* ou l'*e* brefs de composés comme *innatare*, *impedire* ; il est probable que pour la même raison il n'aimait pas affaiblir l'*i* dans *deridere* ou même dans *dormitare*. D'autre part, les prépositions naturellement faibles dans certaines formes (*incresco*) devaient l'être aussi, par analogie, dans d'autres (*increvissent*, *incrementum*) ; car plus tard elles arrivèrent à être considérées comme brèves en prose, dans les mots tels que *compararunt*, *pertulerunt* (Diom. K. 470), et quelques-unes d'entre-elles subirent l'aphérèse dans le latin vulgaire et en italien (S. II, 365 suiv.) Au contraire la syllabe suivante paraît avoir été assez forte pour qu'on préférât dans les contractions *dirixti* (Virg.), *remobat* (S. II, 462), la suppression de la tonique à celle de la syllabe radicale. Il est facile de voir que le français a très souvent obéi à la même tendance, si l'on constate que l'*i* bref de *sanitatem* a disparu dans *santé*, tandis que celui de *explicare* a été traité comme accentué dans *éployer*, et si l'on compare les changements subis par les mots du groupe dont il s'agit ici : *armatura*, *blasphemare*, *vervecale*, *manducare*, *mirabilia* = armure, blâmer, bercail, manger, merveille ; mais *ascollare*, *adripare*, *arrhedare* = écouter, arriver, arrojer, etc.

Dans les prépositions *inter* et *circum*, la première, qui est atone, n'était pas plus forte que la seconde. Certains grammairiens en accentuant la deuxième syllabe de *circum* n'ont peut-être pas voulu, comme on le croit, faire une distinction arbitraire; il semble difficile d'admettre qu'on eût pu soutenir une pareille prononciation, si elle n'avait eu quelque raison d'être dans la langue elle-même.

Il y aura donc lieu de rechercher si dans les poètes les atones soutenues par l'analogie d'une tonique jouent le même rôle que les autres; et si, d'une façon générale, il n'y a pas une différence entre les mots qui commencent par une préposition et les autres mots du même groupe.

B. — La deuxième syllabe a été supprimée entièrement dans *illovorsum*, *dextroorsum* (*sursuorsum*, C. 199, 15, *Majestati*, S. II, 460). La contraction est plus rude dans *pulpamentum*, *salsamentum*, *augementum*, *torquementum*, *noningenti*, *arefacere*, *Calpetana* (C. 848). Cf. *operimentum*, *Prud. Psych.* 461, où l'on lit aussi *operimentum*; *operimentis*, *Eberoduno*. *Ebriduno*, (*Yverdon*, *Embrun*), *felicissimi*, *matutinum* (fr. matin). S. II, 428, 436; III, 323.

VIII

MOTS DONT LA TONIQUE LONGUE EST SUIVIE D'UNE BRÈVE NON FINALE.

La brève peut disparaître.

1

a. *Gratiis*, *sierit*, *Ennii*, etc. disyll.

b. *Aheneam*, *praeerit*, *profui* (C. 196, 26; 206, 37; 145. *Juniis* *quatuor* *Enn.* A. 167, 90).

c. *Precantia*, *connubia* (L. 115). *Alveo*, *aureis*, *omnia*, *regia*, *aranei* (M. 249, 283). *Ebulliat* (*Pers.* II, 10). *Condiat* (*Juv.* VII, 185). *Torreat* (*Lucr.* III, 917). *Atrei*, *saxeo* (*Sén. Tro.* 195, *Thy.* 233).

2a.

- a. *Nauita*, *denu(ov)o*.
- c. *Stelljo*, *genva* (M. 337).
- e. **Fr.** *songe*, *orge* (*somnjum*, *hordjum*).

b.

a. *Fluidus*, *confluvunt* (cf. *conflovunt*), *noverat*, *nevolō*, *praevo*, *aevitas*, *Annaeus* (*Annavius*), *amaverat*.

b. *Silentia* (*Gell. XIX, 7*), *praevides*, *Clodius* (C. 643, 853). *Adjuvero*, *novimus* (*Enn.*), *enarravimus* (*Ter. Ad. III, 3, 11*).

c. *Arduus* (*Lucil. XXVI, 72*), *ejicit* (*Lucr. III, 877*), *parentium*, *rudentium* (*Virg.*), *adjice* (*Sén. Méd. 527*); *abjici*, *adjici* (M. 250). *Juverint* (*Catull. 66, 18*). *Flevimus* (*Prop. II, 7, 2*). *Intravimus* (*Virg. En. V, 57. L. p. 291*).

d. *Pridie*, *filios*, *initia*, *Sempronia*, *Victoria*, *construat*, *patruus*, *devolvunt* (S. II, 445, 468, 479).

e. **Fr.** *Fils*, *quatre*.

3

a. *Liberitas*, *audaciter*, *laridum*, *hercule*, *oraculum*, *surrigo*, *praeceps* = *praecipēs* (*Prisc. 1, 280*).

b. *Jugera*, *lebero*, *Fostulus*, *senatoribus*, *vicesima*, *oraculum* (C. 200, 174, 362, 196. 187). *Venderit* (*Or. 3862*). *Mergitat*, *porrigam* (*Fest.*). *Ρῆγλος*, *Λέντλος* (*Regulus*, *Lentulus*) (W. 178). *Virgines* (*Enn. Fest. 235*).

c. *Nolitis*, *aridum*, *poculum* (*Lucil.*). *Asculum* (*Sil.*), *lamina*, *manipulus*, *poculum*, *piaculum* (M. 366. *Corssen. 547, 524*).

d. *Nobilis*, *cymbalis*, *laterculi*, *saeculo*, *vernaculae*, *masculus*, *crustulum*, *linquere*, *Caesaris*, *aethera*, *felcissimo* (S. II, 402).

e. **Fr.** *Meuble*, *siècle*.

Selon l'analogie des mots spondaïques et iambiques, les finales des mots de cette sorte purent être abrégées. *Eminet* eut la dernière brève comme *gaudet* et *nitet*. (cf. *conrigi*, *dactyle*, C. 1438). Plus tard les poètes ne firent que suivre la

même tendance, quand ils abrégèrent les finales dans *quomodo*, *dixero*, *indignatio*, etc.

Les finales brèves en *e* pouvaient disparaître comme dans beaucoup d'autres mots. *Ingere* (Catulle, 27, 2).

IX

MOTS DONT LA TONIQUE BRÈVE EST PRÉCÉDÉE D'UNE INITIALE LONGUE.

Ces mots sont d'ordinaire traités comme ceux du groupe I; mais comme ceux du groupe III, ils peuvent perdre une syllabe et subir un changement d'accent.

1

- a. *Praehibeo*, *dehibeo*, *ingenii*.
- b. *Consilii*, *conlegiei* (C. 198, 1108).

2 a.

- a. *Navifragus*.
- c. *Malverit* (Lucil. 28, 8).

b.

- a. *Prodiguus*, *divitior*, *ninguere*.
- b. *Aedituus*, *Caecilius* (C. 842). *Eveniat* (vieux poètes). *Invidia* (Priscien K. I, 17 (1)).
- c. *Projiciet* (Sén. Phoen. 426). *Conjicere*, etc. (L. 136).
- d. *Sufficiet*, *undecies*, *Arcadia*, *expediet* (S. II, 444), *ingenium* (III, 299).
- e. Fr. : Coudre, *engin* = *consuere*, *ingenium*.

(1) Dans le vers de Térence,

Sine invidia laudem invenias et amicos pares,

le premier pied, selon Priscien, est un tribraque, parce que le *v* ne compte pas. On prononçait donc *inidja*. Ce dernier mot, augmenté d'un *h* d'origine germanique, a-t-il pu donner le français *haingne*, *haine*?

3

a. *Repeperi, contetuli, semilibra, sinciput (semicaput), undecim, quinquedecim, jurigium, scirelicet, surrigere.*

b. *Of(i)dus (C. 1287). Accipe (Enn. A. 200), impératif placé entre deux pluriels ne peut être qu'une forme de accipite. Cf. praecipite (Enn. et Laevius, Prisc. K. I, 281).*

c. *Porrigite, surripere (dans Virgile, Lucrèce, Horace et Martial. M. 366).*

d. *Inferius, Sestilia, martyribus, progeniem, restituas, condigere (S. II, 417, 419).*

e. **Fr.** : Queudre = colligere. **Port.** : Funcho = funiculo.

X

MOTS DONT LA TONIQUE LONGUE EST PRÉCÉDÉE D'UNE BRÈVE
NON INITIALE.

Cette brève peut disparaître.

1

a. *Praehibere, dehibentem, deprehendere.*

c. *Anteacto, anteirent, anteire, alvearia (Lucr. Virg. Sén. M. 274).*

d. *(Exeuntes, alvearia (S. II, 463 suiv.))*

2 a.

c. *Malvisti (Lucil. fr. inc. 29, 30). Praebverunt; circvire (Phaed. II, 4, 24. IV, 22, 4. M. 256).*

e. *Janvier, bailler, sergent, pigeon = janvarius, bajulare, servjantem, pipjonem.*

b.

a. *Aeuitatis, urguere, divitissimus.*

b. *Lanuini (Naev. M. 252).*

d. *Civitatem, Gratiano, Martialis (II, 440, 457, III, 499).*

e. **Fr.** : Cité.

3

a. Tonstorina, purigare, narrare (gnarigare), perje(ur)are, nasiturtium, vinidemia.

c. Frigidaria (Lucil. VIII, 7). Univorsum, singulariter, copulata (Lucr. IV, 263, VI, 1065, 1088). Ambulare, angularis (ganeonis, temulentus) (M. 356, 366).

d. Saeculari, vasculario, sedulatus, restitutus, autoritate, primitiva, territorio (S. II, 427 suiv.)

e. Fr. : Santé, mêler (sanitatem, misculare).

XI

MOTS DONT LA TONIQUE EST PRÉCÉDÉE D'UN IAMBE

A. — La longue qui précède la tonique peut être abrégée.

a. Rubicundus (rubēre), pudibundus, documentum, monumentum (i et u pour ē), columnella, secu(av)isset.

b. Orichalcho (ὀρετχ.). Clytemnestra.

c. Cuicumque (Sén. Tro. 856). Aquitanas, Chelidoni, soloecismus, creatura, petiturus, sacramentum, verecundia (M. 156-65).

B. — La protonique peut même disparaître.

1

b. Êorumdem (Enn. A. 206). Cōoptato (C. 206).

c. Cōoptare (Lucr. L.), diūtius (Lucil. M. 253), mehercule (M. 254).

2 a.

a. Nun(novem)dinum, amâ(avi)sset.

d. Juventutis, pauimentum (S. II, 472, s.)

e. Fr. : Austruhe, joubarbe = auistruthio, jouisbarba.

b.

d. Faventinus, favoralis, avunculus (S. 471, 474).

e. Fr. : Oncle.

3

a. Aramentum, seg(ca)mentum, manudare, manusuetus, sob(so)rinus.

c. Serenescunt (Lucr. I, 306).

d. Sinisterior, gubernaclo, relinquetur (S. II, 440). Sabinianus (III, 293).

e. Fr. : Courtier, saunier, serment, vergogne, mestier, moûtier. (Caratarius, salinarius, sacramentum, verecundia, ministerium, monasterium), Philpin (dim. de Philippe).

XII

MOTS DONT LA TONIQUE EST PRÉCÉDÉE D'UNE INITIALE BRÈVE

Les formations comme scena (sacena, Fest.) Mnester (Mnester) sont rares ; en général la première syllabe n'est pas supprimée, sauf par synizèse ; mais elle prend l'accent de la 2^{me} qui s'abrège (A) ou disparaît (B).

A

a. Velimus (cf. dederitis), ubinam, utique, homi(o)nem, potitur, secaui, moni(e)tum, fidi(ei)us.

b. Chorea, platea (gr. : *εία*). Cf. gynœceum, Apolli(ω)nem, dedro = dederunt (C. 173, 177).

c. Eremus, mathesis, trigonum, Abydos (Cf. axioma, allophylus) (M. 357).

d. Relinque (S. II, 448).

B

1

a. Coemptus, puellus, prae(e)henda, aheneus, suadeo.

b. Deorsum (C. 199, 20).

c. Eadem, proinde, meorum, seorsum, deinde, deinceps, suapte, proinde, disyll. (M. 265, suiv. ; Sén. Ag. 250 ; Thy. 201).

d. Eandem, clōaca (S. II, 516.)

2 a.

- a. *Novenus*, nu(ovum)per, plauestrum, ru(euo)rsum.
- c. *Suesse, suetae* (tris. dans *Lucr. et Hor.*)
- d. *Diēbus, Seuerus* (II, 508, 423).

b.

- a. *Suavium, cavestrum.*
- b. *Clouli = Cluilli, iuventia, iuventa* (C. 1297, 885, 1202), *Novembres* (831, 911, 855, 972), *novicia* (819).
- d. *Diēbus, quiescas, quietus, triennium, faventia, favilla, iuventus, iuventia* (II, 445, s.)
- e. **Fr.** : *Paon* (pavonem).

3

- a. *Secatum, lauatum, docetum, venitum, rosai, monestrum, jux(gis)ta, fax(ciss)o, potesse, deceni, volumer, max(giss)imus, Sam(bi)nium.*
- b. *Fenestra* (Enn. M. p. 138; Fest. 91); *decembres* (C. 846, 974). *Osque minstreis* (minores).
- d. *Tenentur, merenti, Philippus, relinque*, μασιτρο, *cuniculis* (S. II, 437, s.)
- e. **Fr.** : *Seigle, maltre* (secale, magister). **Esp.** : *Saeta*, **Pg.** : *Setta* (sagitta).

XIII

La même altération se retrouve, mais plus rarement, dans des mots dont l'initiale est longue.

A. — *Abréviation de la deuxième syllabe.*

- a. *Audivi, suppli(a)co, herbi(a)dus, rideō, audiō, fervēre, scripsīmus, cogni(o)tus, arborem, perje(u)ro, pronuba.*
- b. *Ancora* (ἀγκυρα), *butyrum* (βούτυρον).
- c. *Angina, dactyle* (Lucil. M. p. 247); *illius, ablutum, elutum* (M. 349). *Azymon; idolum, Coreyra* (M. 357; S. I, 172).
- d. *Hispalis, hystrice* (S. II, 373).
- e. **V. Fr.** : *Idle*. **Port.** *urze, urga* (erīca, erūca).

B. — *Suppression de cette syllabe.*

1

a. Præisto.

2 a.

a. Pru(iui)gnus (Fest.).

b. Si voltis dans les vieux poètes.

b.

a. Provorsum, mavelle, coventio.

c. Pacuvi, Vesuvi, Simpuuium (M. 252).

d. Majoribus, Pacuvius (II, 460, 475).

e. Jeùn, viande, lulette (jejunum, vivanda, uetta).

3

a. Hausitum, nun(omen) cupo, ven(um) do, venilis, ex(ccis)ta axilla, paull(xill)um.

b. Pescenia, Popinia, debetur, dixisti (C. 137, 1062, 1393, 1449). Sortus (surrectus), ox(ciss)ime (Fest. L. 114).

c. Vixti, direxti, dixti, etc., dans les poètes. Porrexii (St. Sil. II, 1, 205).

d. Fecerunt, felicis, (diricto), viginti, triginta (S. II, 417, 422, 460, 465, 508).

e. **Fr.** : Fin, faite, trente (finitus, fastigium, triginta). **It., esp., port.** : Manso (mansuetus).

D'après Cicéron, (Or. 45) on prononçait *ala* pour *axilla*. Dans ce passage il n'est pas question d'étymologie, mais de formes anciennes et de contractions populaires. De même *paullum* = *paucillum* : car *pauculum* auquel on a voulu rattacher *paullum* donnerait régulièrement *pauculum*.

Aulu-Gelle (VII, 7) rapporte qu'on pouvait accentuer la première dans des composés comme *adpotus* et *adprimus* ; et en ajoutant que la langue latine ne tolère pas *en général* [*ferme*] ces exceptions aux règles de l'accent, il en constate par là même l'existence.

XIV

MOTS TERMINÉS PAR UN TROCHÉE

Les deux dernières syllabes peuvent être réduites à une seule.

1

- a. Pompeie, rosae(ai).
- c. Orithyia, Thyiades (Virg. Ov. et Catulle).

2 a. b.

- a. Eiius, cuius (L. 27), divo.
- b. Flavus, vivus (C. 277, 1223). Sis = si vis, provox (Fest.)
- c. Irritavit, disturbavit (Lucr. L. 290).
- d. Flavus, probavi, servus, ovum, rivus, festivus (S. II, 472, s.)

3

- a. Hice, illice, animale, poste, seu = sive, ac = atque. Exinde, proinde (Cic. Or. 45).
- b. Cf. bibere, dans les vieux auteurs ; Charis. (K. 124).
- c. Mene, tune, tene, Pyrrhine, tantone, censesne.
- d. Praebere, audere, transferre, reice, donabit, fecit, vixit, Herculanus (II, 390-401).
- e. Fr. : Aimer, amare, etc.

L'e bref final, comme on le voit, tombait facilement en latin. Le latin avait aussi une tendance à supprimer certaines finales en *um* ou *am*, comme dans *nihilum*, *donec* (*donicum*), dans les adverbes en *er*, ou dans des expressions où ces finales paraissaient répétées inutilement comme *perendie* (*per unum diem*), *necunquem* (*nec unquam quemquam*) Fest. L. 106. C'est ainsi qu'Ennius a dit *altisonum cael* et *laetificum gau* (Ann. 561, 451), le nominatif *gau* étant au génitif populaire *gaudi* comme *puer* est à *pueri* et comme *cor* (*d*) est à *cordis*.

XV

MOTS IAMBIQUES

A. — Ces mots, accentués sur la première, peuvent abrég^r la seconde.

a. Bene, male, cito, modo, mihi, tibi, ego, scio, volo, cave.

c. Palus (Hor. A. P., 65). Ave (Or. Am. 2, 6, 62, etc.)

B. — Ils peuvent être réduits à une seule syllabe.

1

a. Di = dii, cohors, cui, huic.

b. Meis, (C. 38) et ailleurs.

c. Dehinc (Virg. A. I, 131); dein, proin; meis (Sén. Tr. 195; M. 272).

2 a.

b. Cauneas, ressemble à cave ne eas (Cic. de Div. II, 40).

c. Causis = cave si vis (Juv. IX, 120).

b.

b. Suis, suos dans les vieux poètes (Fest. 47, 301, 325).

c. Boves, forme considérée comme assez rare par Priscien (1, 356).

d. Suis, suum, tuis, deae, meae, deos, pavo, juvent (S. II, 463, s.)

e. Fr. : Ta, son, deux (tua, suam, duos).

3.

d. As = habes, tenent (S. II, 434).

A ces mots il convient d'ajouter ceux du groupe V qui peuvent devenir iamniques par position.

Tout le monde admet que les mots iamniques terminés par une voyelle pouvaient abrég^r cette dernière. Mais quand celle-ci était longue par position, comment pouvait-elle compter comme brève ?

On peut admettre naturellement dans certains cas la réduction de *potest* à *pote*, la suppression de l's dans *bonus* ou *habes* devenu pyrrhique, l'apocope de *m* : Diomède (K. 452) cite *domum* comme exemple d'apocope et cette altération ne doit pas nous étonner plus qu'une élision. Un mot iambique comme *boves* pouvait perdre l's, comme *multis* dans *multimodis*. Mais peut-être la finale disparaissait-elle tout entière, comme dans *vas' argenteis* (Cic. Or. 45) et c'est probablement cette prononciation qui suggérait à certains grammairiens (Serv. ad *Æn.* XII, 709) l'idée de supprimer *os* dans *viros* pour scander un vers de Virgile.

Pour les autres consonnes finales, les monuments vulgaires et les langues romanes fournissent souvent des indications contradictoires : la question est difficile. Essayons d'y apporter quelque lumière par un certain nombre d'observations.

1° Les formes citées plus haut nous montrent la réduction des mots iambiques par nature ou par position à une syllabe.

2° Si l'on avait dit *agit* comme *agis*, ainsi que l'admettent certains philologues, on aurait dû dire de même *sentit*. Il est étrange qu'il n'y ait pas d'exemples de ces formes dans les hexamètres. On comprend bien, au contraire, que les poètes aient reculé devant une forte contraction, comme *ajt* = *agit*.

3° Certaines particularités des hexamètres latins paraissent s'expliquer nettement par la prononciation à peu près monosyllabique de mots comme *erit*, *agit* (v. plus loin p. 46).

4° Si l'on avait pu prononcer *ama* les quatre formes *ama*, *amas*, *amat*, *amant*, la phrase serait devenue inintelligible.

5° *Pater*, *senex* sont bizarres et sans analogie. Au contraire, *senes* et *par* = *pater* seraient des nominatifs réguliers de *patris* et de *senis*, comme *cor* de *cordis* ; on retrouve d'ailleurs la même assimilation dans *parricida*.

6° On peut croire qu'il y a eu analogie entre la prononciation de *capitare*, *capite* et celle de *capit*. Ce dernier

aurait donc perdu la deuxième voyelle. Les savants qui assimilent volontiers l'iambe initial d'un mot aux mots iambiques n'auront pas de peine à admettre que *monet* devait être prononcé comme *monestrum*, *monestellum*.

Il y a lieu de tenir compte de deux considérations d'un ordre plus général.

Dans tous les groupes cités plus haut, la syncope fait subir aux mots la même altération prosodique que la synrèse ou le changement d'une semi-voyelle en consonne. *Solidus* tribraque devient trochée comme *fluitet* et *avjum*, et pourrait être retrouvé à l'aide de ces deux formes. Si de même *pater* ressemble à *meus* et à *cave*, il doit devenir monosyllabique.

Enfin, il est facile de voir que l'altération porte sur la voyelle voisine de la tonique. On ne voit pas pourquoi les mots les plus usités de la langue latine ne seraient pas soumis à cette loi générale.

La contraction se faisait vraisemblablement de deux façons :

La voyelle longue ou diphtongue finale pouvait être supprimée. En effet, *boni* violerait toute loi latine ou romane. *Boni* est absolument invraisemblable. *Boni* employé d'une façon adverbiale comme dans *boni consulas* perdait sa finale sans causer plus d'obscurité que *donec* (*donicum*) ; mais on ne pouvait comprendre *perendie* (*per unum diem*) qu'à une condition, c'est que le mot altéré fût placé près du mot avec lequel il s'accordait. Une expression du même genre est le *endo suam do* d'Ennius, où *do* a perdu sa terminaison comme *unum* et son *m* comme *die*. A ces façons de parler il est facile d'assimiler *bono publico*, *bonae frugi*, etc. On remarquera d'ailleurs que dans les poètes scéniques les monosyllabes comme *deo*, *novos* sont placés n'importe comment, tandis que *bono*, *bonae* sont accompagnés du mot auquel ils se rattachent étroitement. Or les premiers gardaient au moins en partie leur dernière voyelle : la précaution prise par les seconds paraît donc destinée à prévenir

l'obscurité résultant de la chute de la finale. Ainsi, les latins dans la langue familière auraient eu quelque chose d'analogue au *buon di* et au *san Pietro* des Italiens.

Les mots devenus iambiques par position devaient, pour les mêmes raisons, perdre leur voyelle finale. Mais comment les réduire à des monosyllabes ? Dans un très grand nombre d'entre eux et surtout dans les verbes, la consonne finale n'aurait pu être supprimée sans rendre le sens inintelligible. Il n'était pas difficile de prononcer *solet*, *erit* comme *fers* et *volt*. Mais *habent* et *monet* ne pouvaient être monosyllabes que par l'élosion de la consonne médiane, comme dans *volis* et *monestellum*.

La prononciation de ces mots, les plus usités de tous, devait obéir aux tendances les plus essentielles de la langue latine ; et comme elle était très populaire, elle n'a dû manquer de laisser des traces dans le roman. Or, on sait qu'en français et en italien par exemple, les formes disyllabiques en latin des verbes les plus communs, comme *faire*, *vouloir*, *savoir*, sont souvent devenues monosyllabiques, précisément par l'affaiblissement et la chute de la consonne médiane.

XVI

ABRÉVIATION DE CERTAINS MONOSYLLABES.

Les prépositions monosyllabiques peuvent abrégier leur voyelle en perdant leur dernière consonne dans des mots comme *corruptum*. (VI). Ce fait se produisait aussi en dehors de la composition proprement dite. Un mot précédé d'une préposition ne forme avec elle qu'un seul et même tout, comme l'écriture le montre dans des inscriptions antiques. L'assimilation devait donc s'y faire facilement. Ainsi, on trouve *af vobis*, (cf. *aufero* C. I. 201), et *cum nobis* dut être évité (Cic. Orat. 45, 154) à cause de l'assimilation que faisait le langage ordinaire. Des expressions comme *ad portam*,

ad scribendum devaient donc être traitées absolument comme *apporto, adscribendum*, qui ont la première presque brève.

Les autres proclitiques ou enclitiques ont dû suivre la même analogie. *Quam si* s'est changé en *quasi* et il reste une preuve de l'abréviation populaire de *si* dans *siquidem*. *Hodie (hod-die)* n'a dû abrégé son initiale qu'à l'époque où les deux mots n'étaient pas étroitement unis. On a donc quelques raisons de croire que *me, te, se* enclitiques et *qui* proclitique pouvaient être brefs, et que comme en italien et en français, *ut, cum, hic, hoc*, surtout devant les gutturales, comme il est naturel, (C. Mueller, 343, cf. *et, ut, aut*, S. I. 120) pouvaient perdre, par assimilation, leur dernière consonne.

XVII

APHÉRÈSE.

L'aphérèse est rare en latin (Cf. Weil et Benlœw, 174.) On sait que l'*e* de *est* pouvait disparaître. Certains philologues croient que *ille* avait souvent la première brève. Mais s'il en eût été ainsi, il en devrait être de même de *illa*; or C. Mueller n'en cite qu'un exemple très contestable; Ritschl a corrigé le vers, qui d'ailleurs peut être scandé autrement. La faiblesse de l'*e* bref final en latin ferait admettre l'apocope de l'*e* dans *ille*; de l'expression *ellum* on conclurait plutôt à l'aphérèse pour l'accusatif, et au besoin pour le nominatif *illa*. Ces observations sont pleinement confirmées par les formes romanes *il, elle, la* et d'autre part *le, la, los, las, les*.

Le pronom *illic* a pu suivre cette analogie: de là notre ancien article *li*.

Iste a sans doute pu abrégé son initiale, à cause du groupe *st*; mais l'aphérèse de l'*i* se trouve dans un très grand nombre d'exemples populaires. (Sch. II. 382).

XVIII

APOCOPE DES CONSONNES.

Les lettres *s* et *d* étant tombées dans *quisque*, *quidque*, *uterque*, il est possible que la langue populaire ait supprimé ces consonnes dans d'autres composés comme *ecquis* et même dans le simple *quis*, *quid*. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'il devrait être facile de confondre *quis* et *qui* ainsi que leurs composés. De même le *d* de *sed* a pu tomber comme dans les ablatifs et dans l'adverbe *haud*.

XIX

ABRÉVIATION DE SYLLABES ACCENTUÉES.

Chez les Romains, comme chez les Grecs, certaines consonnes ne font pas position dans le langage ordinaire, qui, recherchant la facilité de prononciation, en fait plus facilement des voyelles. Ainsi, le groupe *mn* peut ne pas allonger une syllabe en latin, parce que *n* devient une sorte de voyelle d'un son extrêmement faible. Cette lettre disparaissait dans *columna* (Quintil. I, 7, 29) comme dans *colum(n)ella*. Priscien (K. I. 23) affirme que *mn* fait position commune et que *Ramnes* est un mot iambique. Selon Servius, *x* est considéré souvent comme une lettre simple. C'est qu'elle se réduit à deux *s*, qui arrivent facilement à ne former qu'un son, comme dans la prononciation française des méridionaux.

Les groupes *sc*, *st* pouvaient probablement compter pour une seule consonne à l'intérieur des mots, car, selon les grammairiens, cette lettre était très faible en latin. Priscien (K. 132) attribue même à Virgile l'abréviation de l'initiale dans *discernere*.

XX

ACCENT DANS LES MOTS ACCOMPAGNÉS D'ENCLITQUES OU
DE PROCLITIQUES.

Cette accentuation devait souvent faire hésiter le vulgaire, car il était assez difficile de distinguer si dans les expressions ainsi formées, les deux éléments restaient séparables ou ne faisaient plus qu'un seul et même mot. *Illico (in loco)* changeait à la fois de voyelle et d'accent. *Intra se* est employé dans les hexamètres à une place où l'on n'aurait pas mis *magni sunt, omnes hunc* ; preuve que cette expression ne formait qu'un seul tout. *Ellum* pour *en illum*, a l'accent sur la première.

Ce n'est donc pas sans vraisemblance que Ritschl (Prol. CCXXII) admettait que *nihilo plus, multo post*, etc., pouvaient avoir l'accent sur la pénultième ; et il n'est pas impossible d'étendre à la rigueur cette analogie à *de muro* ou à des expressions semblables.

Certains groupes de mots présentent des changements d'accent que MM. Benlœw et Corssen ont attribués à une ancienne loi antérieure, d'après le second, à l'époque littéraire. Cette dernière opinion est contredite par les faits, puisqu'on trouve des exemples contraires dans les monuments de toutes les époques et même dans les poètes les plus élégants. Il n'est nullement prouvé qu'on ait jamais accentué l'initiale dans *validius* ou *progredior*. M. H. Weil admet avec plus de vraisemblance, que l'accent de *valide* ou *progredi* a été transporté, par analogie, aux autres formes. Ainsi *accipit* a entraîné *accipere*, et le vieux français qui disait régulièrement *j'aim* a adopté la forme irrégulière *aimer*, pour éviter l'effet choquant produit par le changement de la voyelle radicale dans la conjugaison.

Les mots grecs qui passaient en latin avaient une tendance

à garder leur accent primitif ; et dans ce cas, la voyelle atone voisine devait, dans beaucoup de cas, s'affaiblir ou s'abrèger. Mais ces mots pouvaient aussi être accentués selon les règles du latin, et de cette double habitude il pouvait résulter des formes assez anormales, comme *talentum*, dont l'*e* qui remplace un α grec, provient d'une ancienne accentuation qui ne fut pas conservée. On retrouve à peu près le même phénomène dans le mot français *voisin*. L'initiale de *vicinus* était brève dans la langue ordinaire, (gr. VI) ; d'autre part, le vulgaire hésitait sur la quantité du suffixe *inus*. On accentuait donc tantôt la syllabe initiale, qui devenait alors *voi*, tantôt le second *i* qui restait intact, et c'est de cette double accentuation que doit provenir la forme irrégulière qui a prévalu.

Cherchons maintenant s'il est possible de dégager une loi de l'examen des formes citées plus haut.

Il est clair qu'en général une longue voisine de la tonique tend à s'abrèger, et, ce qui est la même chose, toute brève tend à disparaître. On reconnaît là une règle romane. Ainsi le principe dit de *moindre action* respecte généralement les syllabes accentuées, et c'est là un caractère spécial de la langue latine.

Mais l'accent peut changer dans certains cas. Les mots *validius*, *surripere*, *cognitus*, sont des exemples des cas les plus fréquents. Ces irrégularités, qui ont laissé de nombreuses traces dans le roman, sont dues à l'action de l'analogie, qui a réussi à triompher de la phonétique.

Au point de vue de la prosodie, les mots cités plus haut peuvent être divisés en deux parties : les uns perdent moins d'un temps, les autres ont perdu davantage. Les mots des groupes I-IV ne sont diminués en rien dans leur quantité ; car le trochée *soldus* équivaut au tribraque *solidus* et tous les deux ont chacun trois temps. Les mots des autres groupes sont écourtés d'un ou même de deux temps ; car *novenus* a perdu une brève et *novisti* en perd deux. Les

mots des groupes V et IV rentrent dans l'une ou l'autre de ces divisions, selon qu'on admet l'abrègement total ou partiel de la longue initiale ou finale.

Les altérations du premier genre, dont les exemples sont naturellement plus nombreux chez les poètes savants, devront servir de base aux vers relativement élégants, tels que ceux de Phèdre ; les autres appartiennent aux poètes dramatiques. Ces dernières correspondent en plus d'un point à celles qu'on trouve dans les poètes français du xvi^e siècle, telles que *action* (disyll.), *porte*, *tenir*, *vérité*, *forteresse*, formes qui, même à notre époque savante, sont prononcées à peu près ainsi par tout le monde dans la conversation. Un Français surtout ne doit donc pas s'étonner de constater qu'à Rome la prosodie nouvelle était en retard sur l'ancienne, ni s'indigner à la seule idée que Plaute ait pu écrire comme parlent nos académiciens.

III

Traces de l'influence de la prosodie populaire dans la versification savante.

Il est difficile que la prononciation usuelle n'ait aucune action sur la versification, si savante qu'elle soit. On a vu plus haut un certain nombre de contractions admises par les poètes dactyliques et consacrées par l'écriture. Mais il y a des faits dont l'orthographe ne donne pas l'explication ; nous allons dire quelques mots des principaux.

Il y a longtemps qu'on a remarqué la concordance fréquente de l'ictus et de l'accent au cinquième pied de l'hexamètre. Les uns ont expliqué ce fait par la répulsion des Latins pour la césure au cinquième pied ; mais ils n'ont pas dit pourquoi les Romains ont évité ce que n'évitaient pas les Grecs, leurs modèles. Les autres ont voulu y voir une influence de l'accent, qui donne un caractère rythmique à

la versification latine. Mais on a objecté avec raison, que si la fin de vers *aliae minuuntur* est peu fréquente, on ne trouve pas plus souvent *spe voluerunt*, *hoc agit in te*, où existe la coïncidence. Or on a vu que dans la prononciation les mots comme *voluerunt*, *alimentis*, etc. représentaient à peu près trois longues et que *agit* équivaut à une longue. (II, IV). Ces syllabes seront donc mises sans difficulté à une place où l'oreille n'attend pas nécessairement deux brèves bien articulées, mais elles seront exclues du cinquième pied, où l'on doit entendre nettement un dactyle. Au contraire, les mots grecs comme *hymenæos* prononcés par des poètes savants à la manière grecque, gardent intacts leurs quatre syllabes ; et si le temps fort ne coïncide pas avec l'accent, le vers est du moins terminé d'une façon suffisamment harmonieuse.

Principjum et fons, relligi (j) *one* forment également des dactyles peu sonores qu'on devait pour cette raison éviter au cinquième pied.

Le vers spondaïque lui-même n'est pas admis sans restriction, quand il n'est pas terminé par un mot grec. La fin *gaudebant semper* est très rare et paraît inconnue aux poètes élégants ; la raison en est que le cinquième pied tend à devenir dans la prononciation un trochée que l'ictus rend plus sensible, ce qui rend le vers presque faux. *Inventi sint, humanumque*, où la première est plus faible que la seconde, mais relevée par l'ictus, donnent des spondées tolérables. On en peut dire à peu près autant de *gravidus autumnus, ducunt argento*, où les deux syllabes sont naturellement égales.

Mais qu'arrivait-il pour les mots de quatre syllabes ? *Ornamentum* commençant par un trochée que l'ictus ne fait qu'accentuer paraît choquant. Lucrèce et Catulle ont admis *usurpare, conarere, vexarentur*, mots dans lesquels la seconde syllabe était probablement soutenue par l'analogie de *usurpo, conari* où elle était accentuée : encore les fins de

ce genre sont-elles inconnues à Virgile. Au contraire *alludēbant, incrementum* qui commencent naturellement par un iambe, et grâce à l'ictus, par un spondée, et dont l'analogie a fait admettre par Juvénal *et speluncas, ad cœlum si*, etc. sont des fins de vers spondaïques très fréquentes chez tous les poètes.

Ainsi dans les vers spondaïques, à l'encontre des autres, on évite certainement la coïncidence de l'ictus avec l'accent tonique et même avec l'accent secondaire. On doit en conclure que si l'accent joue un rôle direct ou indirect dans la prosodie, il n'en joue absolument aucun dans la métrique.

Pourquoi les Romains, différant en cela des Grecs aiment-ils à couper le vers au milieu du deuxième, du troisième et du quatrième pied ? C'est parce que les longues finales ont une tendance à s'abrèger en latin. Le vers d'Ennius,

Sparsis hastis longis campus splendet et horret,

où les mêmes syllabes sont fortes et accentuées semble commencer par quatre trochées. Au contraire le vers.

Assueti longo muros defendere bello,

dans lequel les atones sont relevées par l'ictus, commence par quatre spondées dont les trois premiers sont les plus parfaits. Et d'une façon générale, il est facile de reconnaître que les coupes les plus recherchées sont celles dans lesquelles l'accent qui abrège les atones et l'ictus qui les relève se compensent mutuellement, ce qui permet d'éviter autant que possible les pieds étrangers au genre dactylique.

La syllable forte du 6^e pied étant presque toujours la pénultième du mot, est naturellement accentuée. La première syllabe du 5^e pied est très souvent tonique, ce qui n'empêche pas que les pieds *flumina* ou *primus ab* représentent bien une longue suivie de deux brèves : le premier ne saurait être réduit dans une prononciation soignée ; car les contractions

du groupe VIII (surtout 2 et 3) sont assez rares même dans les iambes et les trochées; quant au second, rien ne nous permet d'y voir autre chose qu'un dactyle.

Il est facile de voir pourquoi dans les pentamètres, les fins comme *principium* ou *animae* doivent être évitées. Ces mots (I), dans la prononciation usuelle étant terminés à peu près par deux longues, le dactyle final du vers manquait nécessairement de sonorité.

Dans les vers anapestiques, les dactyles *mira videntur*, *laetus in aula* sont admis facilement, parce qu'on peut sans peine donner une égale intensité aux syllabes faibles *ra vi*, *us in*, placées sous le temps fort. Mais on évite le dactyle *regna piis*, si fréquent dans les hexamètres : quelque idée qu'on ait de l'accent, il est très difficile de rendre également intenses deux syllabes aussi différentes dans la prononciation.

Ces observations, qu'il n'y a pas lieu de multiplier ici, suffisent à montrer en général que les caractères de la versification latine qu'on ne retrouve pas chez les Grecs s'expliquent, non par des raisons métriques, mais par la nature même de la langue. La méthode qui rend compte de ces divergences dans les vers des poètes savants devra s'appliquer à plus forte raison aux mètres populaires.

IV

La métrique de Phèdre.

Un simple examen des vers de Phèdre au point de vue du rôle de l'accent dans les solutions permet de faire les observations suivantes :

1° Dans la très grande majorité des cas, la première brève seule est accentuée.

2° Parfois les deux syllabes ont l'accent comme dans *mini me quod e rit*, *fue rit quod i ter*; car les conjonctions

ou relatifs placés ailleurs qu'au commencement d'une proposition cessent d'être enclitiques et sont accentués.

3° On rencontre des solutions où aucune des brèves ne paraît accentuée, comme *monumentum*. Mais ce mot avait la 2^e syllabe très faible (gr. III); il porte donc une sorte d'accent secondaire sur la première. *In eundem, et adesset* doivent être assimilés à *monumentum*; ces derniers cas sont d'ailleurs rares.

4° La 2^e brève n'est accentuée à l'exclusion de la première que dans deux cas.

a) *Calumniat or ab o ve.* (cf. Sén. Méd. 561, *Discessit itan' est*). Le cas étant, croyons-nous, unique dans Phèdre, ne tire pas à grande conséquence; mais il y a là probablement une licence populaire qui consiste à considérer *ab ove* comme un seul mot et à l'accentuer sur l'initiale.

b) Dans les mots comme *hominibus, validius* et presque toujours à la fin du vers. Il était facile d'étendre cette accentuation à d'autre cas. Pourquoi n'aurait-on pas admis des pieds comme *omnis a nima Brevis e rit*, etc. Mais l'exception ne porte que sur les mots d'une seule forme; n'est-elle pas étrange?

Or ces mots sont ceux du groupe II qui peuvent être réduits à 3 syllabes par un changement d'accent. L'exception n'est donc qu'apparente.

Un fait confirme cette observation. Pour scander certains hexamètres, on est obligé de compter pour trois syllabes des mots comme *capitibus, ariete*, etc. Or il semble qu'on ne rencontre jamais une pareille licence dans Phèdre, ni même dans les comiques; cette accentuation, que les Inscriptions nous montrent comme populaire, était-elle donc réservée à la versification savante? Cela serait absurde.

Enfin on ne trouve pas des pieds comme *Limina que*, là où on trouve *consili a*; ces pieds seraient pourtant conformes aux règles généralement données par les philologues.

Ainsi la seconde brève d'une solution ne saurait être plus

accentuée que la première : mais cette règle ne peut être bien établie, que si l'on parvient sans peine à l'expliquer.

Le mot *calida* semble pouvoir former un pied de trois brèves : or cela ne se présente jamais. Pourquoi ? C'est que *calida* est un trochée dans la prononciation (I). Pour en faire un tribraque, il faudrait donner à l'*i* placé sous l'ictus une intensité qui choquerait l'usage : c'est à peu près comme si dans un de nos alexandrins on faisait entendre un *e* muet à la sixième syllabe.

Un pied comme *teg mine fa gi* ne saurait être admis, parce que c'est un véritable anapeste, dont les deux brèves ne remplacent que difficilement la brève initiale de l'iambe excepté au premier pied. Phèdre, de même que les dactyliques, ne contracte jamais par syncope les mots comme *tegmîne* (1).

Ar ma virum, pri mus ab o ris seraient des pieds faux, car il n'y a aucune raison de n'en pas prononcer toutes les syllabes. *Tegmine, Arma vir um, primus ab* seraient de vrais dactyles dont ne s'accommoderait pas le genre iambique.

Le procéusmatique *arm a rapida* (I), serait un amphibraque, *et avidit as, voluerit* (I) seraient anapestes ou amphibraques ; accentué autrement (II), ce dernier deviendrait un dactyle.

Au contraire *quid ais, meminere is*, sont des iambes, *venit in eum, scelest e quid a is* de vrais tribraques, *noss es ani mum, hos ferit, con siljum, animos, animos que, rapere at que* des spondées.

Le procéusmatique se compose naturellement d'une thésis anapestique et d'une arsis dactylique. Alji onerant, ni hil agere, super etjam, sacrilegjo, quja vide or deviennent

(1) Mais dira-t-on les Grecs employaient l'anapeste dans leurs vers iam-biques. On ne peut ici répondre à cette objection. La métrique grecque elle-même a besoin d'être expliquée.

spondées par deux contractions, qui jamais ne sont toutes deux des syncopes, ce qui serait trop dur : l'une est toujours une légère synizèse, ou une consonnification de *i* ou de *u*.

On doit appliquer la même observation aux vers qui renferment plusieurs dactyles ou anapestes de suite, et par conséquent plusieurs contractions.

On voit dès lors pourquoi dans les solutions la première brève est toujours marquée d'un accent. C'est que les pieds légitimes sont ceux qui peuvent se réduire à des tribraques ou à des spondées ; or, dans la prononciation latine, cette réduction se fait régulièrement par la disparition d'une brève voisine d'une tonique.

Si l'on examine les pieds pairs, au point de vue de l'accent, on voit que le sixième est toujours un iambe. Au deuxième et au quatrième, on peut trouver :

1° Un iambe, *cibo, vagan tes* ; l'accent importe peu.

2° Un tribraque accentué sur la deuxième syllabe, ce qui le réduit presque toujours à un iambe ;

3° Un spondée, très souvent accentué sur la deuxième *compuls i* ; quelquefois sur aucune, *et cœpissent*, plus rarement sur les deux *dat pœnas*, (encore l'accent de *dat* est-il contestable) deux fois seulement sur la première : *ple beio*, dans un vers tiré d'Ennius, ce qui ne prouve rien ; *in genium* (I, 13, 14), mais si ce mot est traité dans la prononciation d'après l'analogie de *ingeni*, l'élision de *u* ou la synérèse de *iu* en fait un crétique, et l'accent est reporté sur l'initiale (IX).

4° Des dactyles, des anapestes ou même des procéleusmatiques conformes aux règles données plus haut, et par suite réduits à des spondées qui suivent les règles données au § précédent.

5° Des dactyles difficilement réductibles, mais accentués sur la deuxième partie, comme *mini me quod e rit*.

Ainsi le temps fort coïncide très souvent avec l'accent. On a attribué cette concordance aux exigences de la césure. Cette explication est insuffisante. Là où Phèdre écrit *aut quo cibo fecisti, ad meos haustus liquor*, on devrait trouver *voluptatem fecisti, ad nostros haustus* ; or il n'en est rien.

Essayons d'expliquer ces faits par le caractère propre de la langue populaire.

Dans un mot comme *vites*, la deuxième syllabe tend à s'abrèger. Si elle reçoit l'ictus, elle sera fortifiée et le mot comptera pour un spondée. Mais si la première porte à la fois l'accent et l'ictus, la deuxième se soutiendra mal et le mot deviendra un trochée. On comprend dès lors pourquoi la fin d'un mot spondaïque ou terminé en spondée ne peut remplir un pied : c'est qu'on n'y entendrait pas un iambe. Si l'accent change, la quantité est modifiée. Si Phèdre ne met jamais *vites* au deuxième pied, il n'hésite pas à y mettre *vites que*. On remarquera la fréquence, au temps fort d'un pied pair, des pronoms et conjonctions placés ailleurs qu'au commencement d'une proposition et qui, par conséquent, sont accentués.

Mais qu'arrive-t-il, si dans un pied pair aucune syllabe ne porte l'accent ?

Si l'iambe final du vers était précédé d'un mot comme *ornamentum*, le quatrième pied serait tout au plus un spondée, car *orna* forme à peu près un trochée (VII. B.). Mais des verbes comme *adjuvisses*, *compilarant*, *deridendus* et des expressions comme *in conspectum*, *et coepissent*, qui doivent y être assimilées, se rencontrent très fréquemment à cette place, parce qu'elles commencent par un iambe.

Dans une fin de vers comme *vidit simulacrum suum*, la syllabe *im* porte l'accent secondaire et l'ictus, et paraît longue par rapport à la syllabe *it s*.

Un pied comme *vi | tam con | silio*, vu la faiblesse de *m* finale et la longueur de l'*o* devant *s* pouvait paraître un iambe. Il est probable que dans les pieds de ce genre les

poètes abrégiaient souvent la première syllabe par une assimilation qu'il ne nous est guère possible de retrouver. Quoi qu'il en soit, il est facile de comprendre que de deux atones longues, celle qui porte l'ictus puisse paraître plus longue que l'autre, puisque le temps fort peut allonger même les brèves.

On peut faire la même observation au sujet des pieds composés de deux syllabes accentuées comme *dat poenas*. Encore est-il bien difficile de croire que des expressions semblables ne formaient pas un seul mot avec un accent unique.

Dans les dactyles comme *fue | rit quod it | er, minim | e quod e | rit* la première syllabe est faible, les deux autres ont à la fois l'accent et l'ictus, ce qui leur donne une valeur supérieure à une longue. Un pied pareil est un véritable tribraque populaire, qui par conséquent, peut se placer aux pieds pairs.

Les pieds pairs ne peuvent donc être que des iambes ou des tribraques ordinaires, ou bien des iambes ou tribraques *italiques*, c'est-à-dire des spondées accentuées sur la dernière, ou des dactyles accentués sur les deux dernières syllabes.

Un iambe italique est plus long qu'un iambe ordinaire, car la première syllabe n'est pas tout à fait brève et ne paraît l'être que par rapport à la longue suivante. Mais cela n'a d'importance qu'au point de vue de la musique : pour la métrique il n'en est pas de même. Dans la fin d'hexamètre *imus eundem*, si l'on compte les brèves pour un temps, les consonnes pour un demi temps, le cinquième dactyle vaut en tout quatre temps et demi, dans *scribènsque recurrit* il en vaudrait six. Il suffit donc, pour qu'un pied soit légitime, que le rapport du temps fort au temps faible soit à peu près exact ; peu importe le rapport d'un pied à un autre. Il en devrait être tout autrement si le vers était fait pour être chanté.

Mais pourquoi l'iambe italique ne peut-il pas trouver place au sixième pied ? C'est qu'il ne satisfait pas pleinement l'oreille à la fin du vers. Il est à l'iambe parfait ce qu'est dans l'hexamètre la fin *gentes animatas* à *primus ab oris* ; mais avec cette différence qu'un dactyle imparfait peut être admis à la rigueur, au même titre que le spondée dans le vers spondaïque, tandis que l'iambe final n'est jamais remplacé par un tribraque qui lui serait rigoureusement égal, et à plus forte raison par un pied plus imparfait.

On a fait remarquer que la coïncidence de l'accent et du temps fort a lieu surtout au troisième pied. Elle n'y est pas nécessaire par elle-même ; mais elle tient à deux raisons. D'abord la longue finale du deuxième pied est très souvent accentuée, ce qui fait que la suivante ne peut pas l'être ; ensuite le temps faible du quatrième pied porte très rarement l'accent, et par suite la dernière longue du troisième pied n'est presque jamais atone.

On ne peut finir un vers par *pedis pedem, arido loco* ; c'est une règle toute latine. Les mots iamniques avaient une finale très faible, qui ne pouvait être relevée par le temps fort sans choquer un peu la prononciation usuelle. Cette licence pouvait être tolérée une fois, mais non deux fois de suite, car elle eût produit un effet trop désagréable ; c'est comme si dans un vers français on multipliait les *e* muets. *Arido loco* est choquant parcequ'à la difficulté de relever la finale de *loco*, s'ajoute celle de bien faire entendre l'*i* de *arido* (VIII). Mais Phèdre finit très bien un vers par *pepercerant, in otio*, car l'iambe du cinquième pied est très sensible à l'oreille.

Cette règle d'ailleurs s'applique non seulement à la fin du vers, mais au vers entier. Elle peut s'exprimer ainsi : Phèdre évite de placer de suite deux iambes, à moins que l'un d'eux n'ait sa longue accentuée.

Dans les fins de vers comme *aequis legibus*, le cinquième pied est un iambe italique. Phèdre a donc observé la loi dite

de Porson, règle que les Latins n'avaient peut être aucune raison de laisser de côté.

Résumons en quelques mots les règles de la prosodie de Phèdre.

En latin, toute brève non initiale voisine d'une brève accentuée tend à disparaître ; toute syllabe longue ou réduite à une longue en vertu de la règle précédente et voisine d'une tonique, tend à s'abrégger. Il en résulte que dans un vers iambique, pour éviter les pieds trop étrangers à l'iambe :

Toute solution doit avoir un accent, au moins secondaire, sur la première brève ;

Le temps faible des pieds pairs ne saurait être relevé par l'accent à l'exclusion du temps fort.

Grâce à l'application de ces deux lois très simples le vers iambique de Phèdre, malgré les apparences, reproduit fidèlement la forme ordinaire du vers iambique des Grecs.

Pour donner un exemple, nous allons scander quelques-uns des vers du fabuliste :

Sic est | locu | tus, par | tibus | factis, | Leo.

Ego pri | mam tol | lo no | minor | quonjam Leo ;

Secun | dam quia | sum for | tis tribv | etis mihi.

Tum quia | plus vale(j) | o me | seque | tur ter | tia.

Malo af | flicie | tur si | quis quar | tam tétigerit.

(I, 5.)

Le premier est tout à fait semblable à ceux d'Horace, et les autres, comme on voit, se ramènent au même type.

La métrique savante diffère essentiellement de celle de Phèdre en ce qu'elle n'admet pas les pieds *italiques*. Tout pleins des idées grecques, et s'adressant aux yeux autant qu'aux oreilles, les poètes, à partir de l'époque d'Auguste, ne souffrent aux pieds pairs que des iambe ou tribraques *écrits*. Mais pour le reste, ils suivent les règles, étrangères aux Grecs, de la versification nationale. Le *Phaselus* de

Catulle, dans lequel on trouve quelques exceptions, est un tour de force qui ne fut guère imité. Senèque, pour les pieds impairs est tout à fait semblable à Phèdre, et il prend les mêmes précautions contre la dureté, évitant par exemple de former la résolution d'une longue par un mot pyrrhique ou par un monosyllabe suivi d'une initiale. (V. *de re metrica*, 161). Les exceptions signalées par Lucien Mueller ne sont qu'apparentes. Ainsi *feminea* et *supplicia* (154) sont crétiques par synizèse ; il semble de plus que le poète, comme les comiques, ait fait l'aphérèse de l'initiale dans *ego*, allongé la finale de *fugimus* au premier pied ainsi que des monosyllabes comme *ut* à l'arsis du quatrième. Il eût été bien difficile de pousser l'imitation des Grecs jusqu'à violer les lois fondamentales de la langue latine.

V

La versification des poètes dramatiques.

Il n'y a aucune raison de croire que les iambes des comiques n'obéissent aux mêmes règles essentielles que ceux de Phèdre : toute la différence, ou à peu près, est dans la prosodie. Si on compare les hexamètres d'Ennius à ceux de Virgile, on voit qu'ils sont fondés sur les mêmes principes métriques ; mais beaucoup des formes que nous avons citées plus haut montrent que la prononciation ne s'accordait pas avec l'écriture. Il devait en être de même, à plus forte raison, pour les poètes qui reproduisaient dans leurs vers le langage de la conversation.

On ne peut donc supposer qu'au temps de Plaute et de Térence les Romains écrivaient comme ils parlaient : autant vaudrait admettre qu'ils venaient seulement d'apprendre à écrire. L'art et l'élégance des auteurs de ce temps permet de les comparer tout au moins à nos poètes du XVI^e siècle, et l'on sait que souvent les vers de ces derniers ne peuvent

être compris, si l'on ne s'en rapporte qu'à l'écriture. C'est d'ailleurs un fait reconnu que partout les poètes ou les versificateurs peu savants qui emploient des formes populaires ne se donnent pas généralement la peine ou la vanité d'adopter une orthographe spéciale.

De même, dans les manuscrits de Plaute et de Térence, les mots sont écrits à la manière ordinaire, alors qu'évidemment ils doivent subir une contraction. On trouve par exemple *Dii, fidei, divitias, novisse, perveniant*, quand il faut prononcer *Di, fide, ditias, nosse, pervenant*, etc. Rien ne prouve qu'on ne doive pas supprimer l'*i* dans *solido*, s'il y a lieu. On fera ainsi un très grand nombre de contractions : mais qu'importe, si toutes sont conformes à la loi générale de la prononciation populaire, qui *supprime les brèves et abrège les longues voisines de la syllabe qu'elle accentue* ?

Cette loi, qui permet d'expliquer la règle des solutions dans Phèdre, nous donnera le moyen de réduire les vers des poètes dramatiques à la forme usuelle et de montrer en même temps qu'ils sont bâtis d'après les mêmes règles.

Les mots des groupes I-IV étant traités comme dans Phèdre, nous ne citerons que les contractions analogues à celles des groupes suivants. Pour éviter les longueurs, nous ne donnerons que les mots eux-mêmes, en renvoyant pour les vers à la *Plautinische Prosodie* de M. Mueller, ample collection de citations, où les termes sont souvent rangés selon l'ordre phonétique naturel, quoique l'auteur n'obéisse qu'à des règles empiriques. Il n'y a pas lieu de séparer les anapestes des autres mètres.

VI

Pour Phèdre, un mot comme *abduce* commence par un iambe italique ; pour Plaute il a l'initiale complètement brève et souvent par assimilation des consonnes.

Abduce, absurde, actutum, accumbe, addictos, affari, an-

nonam, attente, ex (s) scludor, ex (s) emplum, exercitus, exornat, extraxit, ignavus, ignobilis, impingam, incertus, intelleges, occidito, ostendere, occulto, octoni, uxorem (C. Mueller, 281, 381, 403).

VII

B Obliviscor, quadringentos, 474, circumvortant, 447, argumento (?) (Andr. prol. 11).

VIII

225, 228, 405, 424, 456, 677.

1. exeo, exeat, exuit, transeat, antea, postea, amplius, censeo, faeceos, saviis, etc.

2 a. Nescjo, filjus, gratja, occasjo, otjo, interdvo, etc.

b. dividam, vivimus, vivo, devorat (230), divites, servitus (anapeste, 414).

3. La syncope a lieu généralement entre deux consonnes dont la seconde est une liquide (dextra, hercle), ce qui exclut toute dureté. Attuli, impuli, fabula, mobilis, singularum, vehiculum, alterum, auferas, aggerunt, venerant, interim, impera, neminem, prospere, trapessitam (259), obsecro, virgines, Jupiter, etc.

Chute de e final dans praecave, 228, hascine (Trin 75, desine, etc. Tox (s) i lum avait probablement l'initiale brève.

IX

1. Imperium, 343.

2 b. Adveniens 285, invidia 359.

X

1. exeundum, praehiberi 263, 430.

2 a. Perdvellis. — b. civitatem, evenire, 264, 473, 407,

3. Exenteravit 313, auctoritati, Héc. prol. 40, Pardalisca, praepotentes, 400.

Experitur, abstulisti, obtulisti 282, 264, ch. d'accent comme dans *dumectum* = *dumicetum*.

XI

A. — 230, 266, 266, 280. Verebamini, Tarentinus, Alex (s) andrum, columbare, ferentarius, sedentarius.

N devant une dentale disparaît souvent dans les inscriptions populaires.

B. — 2. Ljenosum, vjetorem, djespiter, auunculo, juven-tutis, cauillator, cavillatio.

3. Supellectilem, patellarii, expapillato, egestatem, magis-tratus, ministrare, potestatem, peristromata, venustatem, vicissatim, senectutem, voluptatem, voluntatem, (cf. vis = volis), gubernator, tabernaculum.

XII

230, 266 à 266, 280. 1. eamdem, eapse, meopte, eamus, eadem, deorum. 2. Djebus, qujesco, qujerint, dvello, fvisti, fuisse, pvella, dvorum.

Necavit (274), caueto, resoluit, Minerua (anapeste).

3. Achilles, Apelles, Philippus, dedisti, abisse, dedisse, ducenti, talentum, lubente, remittam, sagitta, necesse, molestus, scelestus, equestro, resisto, fenestra, senecta, pro-fecto, mamilla, papilla, relinque, amicus, erile, lubido, venire, rogato, barbarismes d'analogie.

Simillunae 257, Syracusas, videlicet 278, 9, satellites 255 (anapeste), *tl* ne faisant pas position.

XIII

Illjus, 341. 2. invito 359, audivi 385, votaui, Capt. 703, clauator, cauisti, cauisse (467 suiv.), vivendi, odisse 443.

XIV

Dives, nauis, vivit 473, 292, 424 suiv. *Atque, inde, unde, nempe, tute, hicne, idne, quodne, quive (queu), perque, redde, fecit (?) Most, 441.*

XV

86, 153, 224. A. 1. *eam, ei, eat, eunt, ehem, iit, cohors, cluet, deum, prior, puer, monosyllabes.*

2. *Djes, dvint, dju, scjam, ruunt, qujane, Jouem, novem, aves, boues, caue; suam, suos, viros summos, viros nostros 220.*

B. *Coquum, decem, erum, fidem, manum, etc.*

C. *Moror, loquor, soror, dolet, valet, volet, erat, erit, lubet, adest, potest, bibunt, culex, senex (s), apud, caput, studet, redit, videt, amat, simul, tamen, tenet, solent, velim, volunt (cf. vis), rogem, rogant, affaiblissement du g en j voyelle. Par analogie, juben, viden, satin, etc.*

XVI

Ex (s) incertis, (Enn. Ribb. 67.) cum novo 370, si quidem, dum quidem, pol quidem; ab, ad, et, ut; si id me non, anapeste; quid jam me, dactyle, Trin. 96, 333. — Hic perd son c principalement devant les gutturales, comme il est naturel. Pour hunc et hanc (319) il est facile de rétablir les vieilles formes hum et ham. Hinc (321) perdait également son c : sauf un cas très douteux, ce mot semble n'avoir été abrégé que devant des voyelles.

XVII

Illic, istic, illum, 428, 430.

XVIII

Ecquis, ecquid, 424 ; quid, sed très fréquents.

XIX

Peut être *ille*, 426. *Omnis* paraît abrégér régulièrement son initiale dans les comiques. *Omnibus* est un anapeste.

Les pieds impairs dans les senaires des poètes dramatiques sont soumis aux mêmes règles essentielles que ceux de Phèdre. Il serait bien peu naturel qu'il n'en fût pas ainsi pour les pieds pairs. Par exemple *Di immortales*, *Illic hinc abiit*, sont des commencements de vers trachaiques, mais jamais de vers iambiques ; car le deuxième pied serait un trochée.

La méthode employée plus haut nous permettra de rétablir partout des iambes ou des tribraques aux deuxième, quatrième et sixième pieds (1).

I. 1. Pretii (Epid. 440), scateat (Rud. 558), nimio (Bacch. 119).

2. B. Corium, potius, aliud (Mil. 1, 7, 29, IV, 5, 32 ; Trin, 458).

3. Peniculum, discipulum, dederit, flexibilem. (Mil. 1, 1, 18, Bacch. 121, Rude 143, Laber. 296).

II. III. IV. V. VI. VII comme dans Phèdre.

VII B. Abstrudebat (Aul. 707) ; protelatum (Ribb. conn. 96). intellegendo (Andr. prol. 17)*.

IX. 1. Ambiguo, militiam. confiteor, dimidiam. (Trin. 594. Haut. arg. 1. Trin. 184. Aul. 291).

2. A. Clamauerat (Aquil. Ribb. com. 35).

B. Conveniat (Trin. 582).

3. Blandiloquens (Laber. Ribb. com. 295).

(1) Voir pour les exemples Ritschl. *Proleg.* CCXII suiv.

XII. Plebeio Enn. Ribb. tv. 56 ; angina, egerunt, (crétiques) Trin. 542, 550 ; abju(e)rant (Rud. prol. 14) ; praefectus (Amph. 100) ; amplex(s)u (Laber. Ribb. 297) ; formicis (Trin. 410), gaudere (3^e conj.) (Caecil. Ribb. com. 68), consentit (Casin. 59).

XVI. *Ad scribendum* (Andr. prol. 1) ; quique (Rud. prol. 14).

XVIII. *Ad rem* (Andr. 288) quidni (Mil. II. 6, 73) omnem (Hec. 194).

XIX. Quando, comme quamsi (Bacch, 192, Capt. 1, 1, 8) ; damnet (ders. 68). Animus peut être réduit à 2 syllabes (I) dont la première est brève par suite d'une assimilation des consonnes, (Mil. 1, 1, 6 ; Trin. 397 ; Enn. Ribb. trag. 45).

XX. De muro (Enn. tr. 26).

Scandons maintenant quelques sénaires de Plaute. Les signes de quantité indiquent les iambes populaires.

Trapez(s)i | tae mil | le dra | chumarum | Olym | pico

Quas de | ratio | ne dehi | buis | ti red | ditae.

Nempe quas | sponon | di. Immo | quas des | pondi in | quito,

Pro illo adu | lescen | te, quem | tu esse ai | bas di | vitem.

Factum. Ut | quidem il | lud pérj | erit. | Factum id | quoque est.

Nam nunc | eum vi | di mise | rum et me ei | jus mise | ritumst.

Trin. 425-430.

Le vers 5 est semblable aux vers de Sénèque. Il serait bien étrange d'admettre que les autres aient pu avoir un rythme différent. Dans nos poésies populaires on trouve çà et là des vers conformes aux règles officielles : ceux qui s'en écartent ont une prosodie particulière, mais qui oserait soutenir qu'ils ne sont pas les mêmes au point de vue métrique ?

Il suffit donc en général, pour scander les vers des comiques :

1^e De supprimer au besoin les atones brèves non initiales voisines des toniques :

2^e De regarder comme plus longue qu'une atone, une syllabe accentuée ou marquée de l'ictus ;

3^e De tenir compte, dans certains cas, des changements d'accents qu'on remarque dans les mots *validius*, *monestrum*, *cogni (ô) tus*, *porrigite*.

Les poètes latins, dans leur prosodie, diffèrent en un point essentiel. Pour Plaute, certaines longues atones peuvent devenir complètement brèves et faire partie de la résolution d'une longue ; pour Phèdre, une longue atone n'est brève que si elle est placée seule au temps faible ; pour Sénèque, elle reste une longue. Les vers populaires des Romains sont au fond toujours les mêmes ; mais ils semblent varier avec la prosodie des différentes époques. Les plus anciens d'entre eux n'étaient et ne pouvaient être que les mètres grecs, copiés aussi exactement que possible dans ce qu'on peut appeler la première des langues romanes.

VI.

Au système que nous proposons on peut faire d'abord une objection générale. Pourquoi les Romains ne prononçaient-ils pas leurs vers comme ils les écrivaient ? Comment se fait-il qu'ils se soient éloignés à ce point de nos habitudes ?

On pourrait répondre d'abord qu'ils ne les connaissaient pas ; mais ils en avaient qui valaient bien les nôtres. Ils ne croyaient pas comme nous que le langage de la comédie pût être le même que celui de l'épopée. Ils admettaient donc dans le drame la prononciation ordinaire, et rien n'était plus naturel. Chez nous, la même personne, au point de vue du nombre des syllabes, ne parle pas de la même façon quand elle prononce un discours ou quand elle tient une simple conversation ; et, d'autre part, tous les professeurs savent qu'il est souvent difficile d'habituer les jeunes gens à

réciter correctement les vers de nos poètes, parce qu'ils les prononcent à la manière usuelle. Si dans la comédie surtout on adoptait une prosodie un peu plus conforme au langage ordinaire, on ne ferait au fond qu'une chose très naturelle. C'est le principe actuel qui a été sans doute la cause de l'abandon progressif du vers dans les genres dramatiques.

On dira encore : Hermann et d'autres après lui ont admis une prononciation barbare dont on a fait justice ; mais on n'avait pas vu encore une pareille collection de barbarismes. Les vrais philologues regarderont avec horreur ces *monstra*, ces *barbarismi cum portentis concocti*, ces *incredibilia* ou *somnia* : en français poli, *fantasmagorie*. Et les linguistes habitués à patauger au milieu des formes les plus étranges, et qu'épanouit la vue d'un monstre nouvellement découvert, sont devenus tout à coup les plus fins des humanistes et les plus malheureux des délicats, et ils secouent la tête d'un air farouche. La faute en est à Plaute qui avait le tort de ne pas connaître notre manière de prononcer son latin ; peut-être lui-même trouverait-il bizarre la façon dont nous prononçons le français, quoi qu'elle ressemble beaucoup à la première. Mais toutes ces incorrections apparentes sont au fond régulières, parce qu'elles proviennent de l'action de lois fixes et certaines. Les vrais barbarismes ne sont pas toujours ceux qui offensent l'oreille ou les habitudes des modernes, ce sont ceux qui violent les règles de la phonétique et blessent les oreilles romanes, qui malgré tout sont encore latines. La langue populaire de Rome, comme la nôtre, était une transformation normale de la langue écrite, qu'elle précède pour ainsi dire d'un degré dans la corruption, ou, si l'on veut, dans le progrès : et le rapport qui les unit peut être exprimé par une loi simple et sans obscurité. Les monstres réguliers ne sont plus des monstres.

Au reste, beaucoup de philologues ont des exigences étranges. Ils sont persuadés que la versification des comiques repose sur la langue populaire ; mais ils veulent que

cette langue soit aussi correcte et aussi régulière que celle d'Ovide. Il semble que Plaute n'ait jamais osé dire *arjete* comme Virgile, ou *soldo* comme Horace et qu'il n'ait jamais connu ces barbarismes ou métaplasmes par contraction que les grammairiens nous signalent dans les meilleurs auteurs. Il est pourtant hors de doute que les mots dans le langage de la comédie étaient corrompus de façon à embarrasser les anciens eux-mêmes.

Les témoignages très importants de Cicéron et de Sisenna ne sont pas de nature à rassurer les amateurs de métrique populaire :

« Comitorum senarii propter similitudinem sermonis sic saepe sunt abjecti ut nonnunquam vix in eis numerus et versus intellegi possit ». (*Orat.* LV).

Abjecti n'indique pas, comme on l'a cru, la négligence d'un mètre qui admet pour ainsi dire tous les pieds. Cela serait contraire à d'autres passages où Cicéron nous dit que les pieds du genre iambique sont courts et rapides (*De Orat.* LVIII), et que le vulgaire en sent les moindres défauts ; chose impossible si le vers, au lieu d'être un mètre, eût été un rythme ou plutôt un brouhaha inintelligible. Il s'agit de la difficulté que le lecteur éprouve à rétablir la prononciation très négligée sans laquelle il n'y a plus de vers, et qui, même chez nous, pourrait rebuter plus d'un métricien (1). Le même auteur nous signale quelques défauts de la prononciation ordinaire : « Nolo litteras obscurari negligentius... nolo verba exanimata finire » (*De Or.* III. 11) ; et

(1) Voici un alexandrin étrange de 24 syllabes que l'auteur écrivait ainsi tout naturellement :

Le lendemain donc, selon mon habitude, voilà que je monte sur
[mon petit cheval].

Tout le monde ne retrouverait pas la prononciation :

L'end'main donc, s'l'on m'n hab'tud', v'là qu' j' mont' sur mon p'tit
[ch'val].

Heureusement pour bien des gens, il n'y a rien de pareil dans Plaute.

Quintilien dit la même chose (Inst. orat. XI. 3. 33). Marius Victorinus (K. 22) affirme que d'anciens grammairiens (*antiqui*) recommandaient de ne pas parler comme on écrivait : « Legistis praeceptum antiquorum, qui aiunt scribi quidem omnibus litteris oportere, in enuntiando autem quasdam litteras elidi. » Il est inutile de faire observer que ces témoignages s'accordent facilement avec les règles posées plus haut.

Sisenna (Ap. Rufin. K. 561) dit à propos d'une scène de Plaute : « Haec scaena anapaestico metro est, sed concisa sunt ut non intellegas. »

Concisio est à proprement parler la syncope ; mais ce mot peut probablement s'appliquer à d'autres contractions.

Priscien, pour scander un vers de Térence, emploie un procédé qui nous paraît étrange, mais qui est conforme aux règles générales : il fait de *invidia* un anapeste (K. 17). Ailleurs il dit que les comiques ont employé très fréquemment la synalèphe, l'épisyndalèphe et la *collisio* (K. II. 421). Les deux premiers termes désignent d'ordinaire l'élision d'une voyelle finale ou d'une finale en *m* devant une voyelle, mais *collisio* disait la même chose. Ces mots ont donc un sens plus général et indiquent l'élision d'une voyelle même devant une consonne, comme on le voit chez d'autres grammairiens (Mar. Vic. K. 138. Serv. ad Aen. XII, 709), c'est-à-dire la syncope et l'apocope.

Le même auteur, (593) voulant montrer que la forme *illic*, issue d'une apocope, doit avoir l'accent sur la dernière, cite à l'appui de son opinion la fin de ce vers de l'Andrienne (458):

Nam si hic malist quemquam, hem | illic est huic rei caput.

Ou ce passage n'a aucun sens, ou il signifie que *illic*'st formant le quatrième pied d'un sénaire, ne saurait être accentué sur la première, car il donnerait un trochée, ce qui rendrait le vers faux.

Cicéron nous dit que l'iambe était très fréquent dans le langage populaire (*demisso atque humili sermone. Orat. V. 38*). On avouera que d'après les apparences ce pied est relativement rare chez les comiques, qui essayent précisément de reproduire ce langage.

Pourquoi donc ceux-ci emploient-ils les pieds qui conviennent à l'épopée ou à la poésie lyrique ? Cette contradiction apparente s'explique facilement, si l'on admet qu'il y a de nombreuses façons de former des iambes populaires.

Caesius Bassus (*Ap. Rufin. K. 555*) affirme qu'aux pieds pairs du senaire, alors même qu'il y a un dactyle, on doit frapper un iambe; et il cite à l'appui un vers de Térence qui commence par *exclisit revocat*. On a vu plus haut comment *sit revo* peut passer pour un iambe.

Mais pareille chose n'était plus guère admise au temps d'Horace. L'auteur de l'*Art poétique* ne semble pas plus comprendre les vers de Plaute que Boileau ne comprenait ceux de nos vieux poètes. Il se produit alors une réforme semblable en quelques points à celle de Malherbe. On veut désormais que la versification soit faite, non seulement pour l'oreille, mais encore pour les yeux, et, sous l'influence d'une imitation plus directe des mètres grecs, on renonce aux pieds que nous avons appelés *italiques*.

Mais cette renaissance n'étouffa point les tendances populaires. L'ancienne versification reparait au III^e siècle avec Commodien, non pas telle qu'elle était au temps de Plaute, mais modifiée par un progrès insensible, par une lente évolution pendant laquelle elle avait suivi nécessairement les transformations de la langue parlée. A force de prononcer brèves les longues atones, on finit par les considérer comme telles ; et l'analogie fit regarder comme longues les brèves accentuées. On peut dès lors élucider un point assez obscur de l'histoire de la versification, le passage de la quantité à l'accent. La versification populaire de Rome n'est nullement rythmique : l'accent ne peut pas y allonger les brèves.

Les poètes cherchaient uniquement à reproduire les effets de quantité qu'ils trouvaient dans les vers grecs ; mais tel était le caractère fondamental de la langue latine qu'ils ne pouvaient former des combinaisons de longues et de brèves, sans former très souvent, par là même, des combinaisons régulières d'accent. Il est probable, d'ailleurs, que l'accentuation latine était d'intensité. La phrase où Denys d'Halicarnasse parle d'acuité ne s'applique qu'à la langue grecque. Un passage de Quintilien (XII, 10) paraît confirmer cette hypothèse : « *Accentus cum rigore quodam, tum similitudine ipsa minus suaves habemus.* » *Similitudo* est l'uniformité d'un accent qui repose très généralement sur la pénultième des mots et jamais sur la finale ; *rigor* ne peut être que la roideur d'une intonation fixe, qui ne ressemble pas aux modulations délicates et variées de l'accent hellénique. On s'expliquerait ainsi comment une longue accentuée est si souvent traitée comme une longue forte. Quoi qu'il en soit, la transformation des vers latins en vers romans s'est faite au fur et à mesure des progrès de la langue, et elle est due aux mêmes causes. La versification latine populaire est une transition entre celle des Grecs et celle des peuples néo-latins ; et le passage de l'une à l'autre s'explique très simplement par la nature propre de la langue latine, et par l'acclimatation un peu forcée, sur le sol étranger de l'Italie, des mètres empruntés aux Grecs par les Romains.